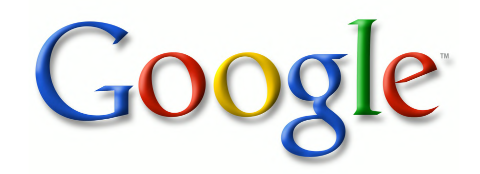
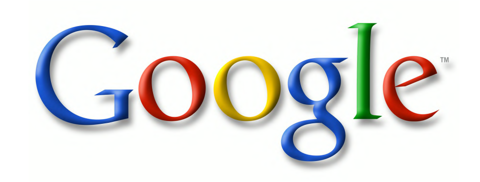
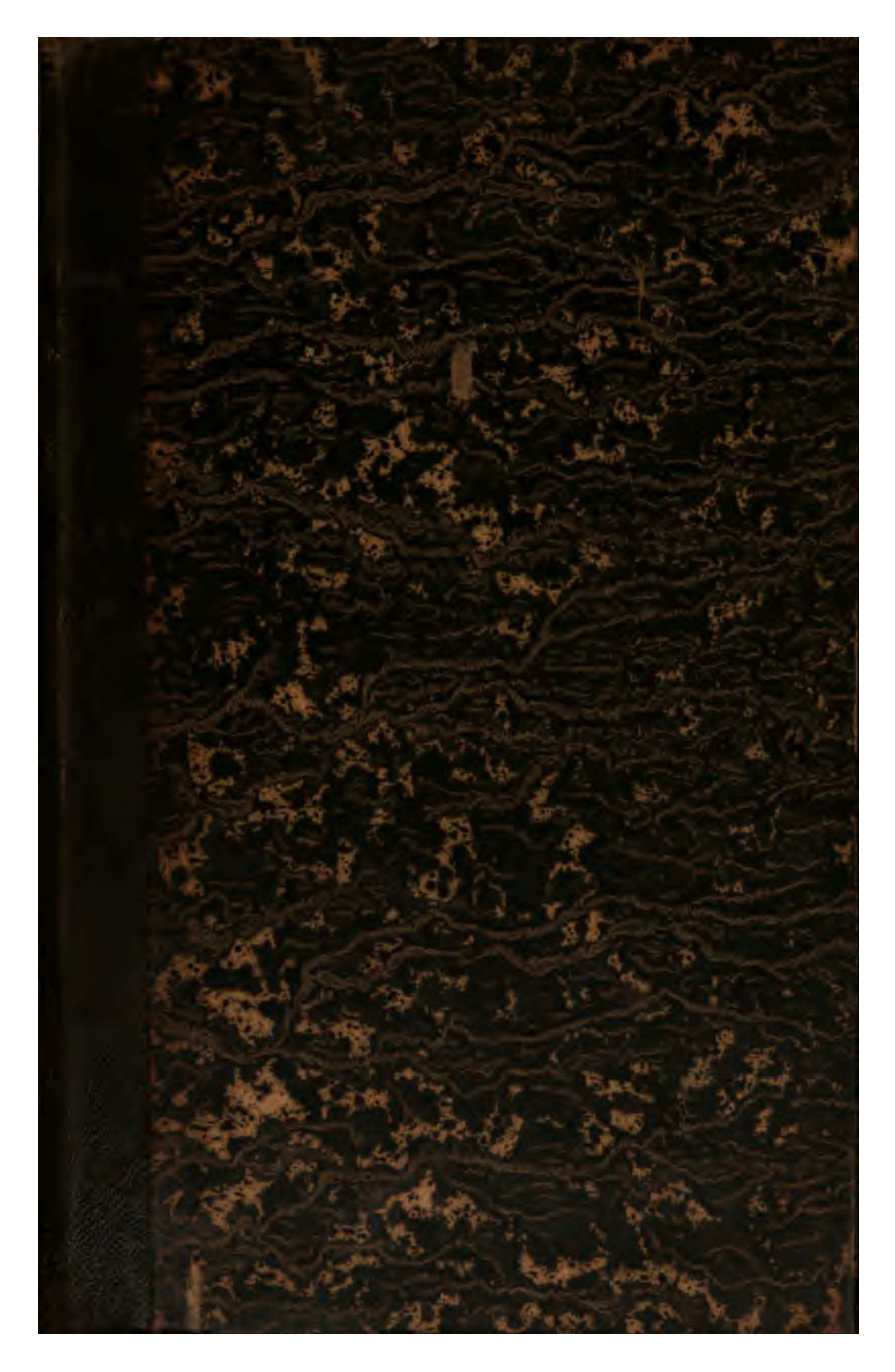
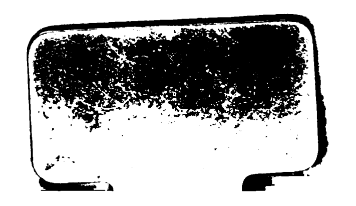







TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA





# CORRESPONDANCE

INÉDITE

# DE PEIRESC

AVEC JÉRÔME ALÉANDRE, ETC.,

PUBLIÉE

PAR M. FAURIS DE St.-VINCENS.



PARIS,

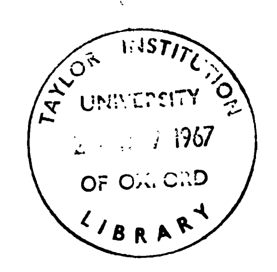
IMPRIMERIE PORTHMANN,

RUE SAINTE-ANNE, N°. 43,

VIS-A-VIS LA RUE VILLEDOT.

1819.

EXTRAIT *des Annales Encyclopédiques.*



# CORRESPONDANCE

## INÉDITE

## DE PEIRESC

## AVEC JÉRÔME ALÉANDRE, ETC.

---

*Lettre de M. le Président* FAURIS DE SAINT-VINCENS, *de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, à M.* A. L. MILLIN, *de la même Académie, relative à la Correspondance de* PEIRESC.

JE vous ai fait, mon cher ami, passer un grand nombre de lettres, qui forment la correspondance de Peiresc (1) avec ses contemporains. J'ai eu l'honneur de vous dire plusieurs fois, que je les avais trouvées chez M. de Trimond, mon beau-père. Depuis lors ma collection s'est considérablement accrue, dans divers séjours que j'ai faits à Paris. M. de Trimond était le neveu de M. le président de Thomassin-Mazaugues, et ce dernier, qui était le petit ne-

(1) Ceux qui veulent avoir des notions sur cette précieuse correspondance, peuvent consulter le *Voyage au midi de la France*, IV, III, 269, par Millin; et aussi le *Magasin Encyclopédique*, année 1796, II, an. 1806, V, 109.

veu de M. de Peiresc, avait, ainsi que son père, employé une grande partie de sa vie à recueillir la correspondance littéraire de Peiresc. Il avait choisi, parmi toutes ces lettres, celles qui lui avaient paru les plus intéressantes; il les avait copiées lui-même ou fait copier. Et, lorsqu'à la mort de M. le président de Mazaugues, le plus grand nombre de ses livres et de ses manuscrits fut vendu à l'évêque de Carpentras, par ses héritiers, ceux-ci retinrent toutes les copies des lettres de Peiresc et quelques originaux. Il est vrai que la plus grande partie des lettres originales suivit à Carpentras le reste des manuscrits de M. de Mazaugues; mais aucune des copies ne fut portée à Carpentras; elles furent divisées en deux portions. L'une de ces portions fut recueillie par mon beau-père; l'autre, qui était échue à mademoiselle de Trimond, sa sœur, fut donnée à M. de Trimond, maître des requêtes, et intendant de Montauban. Les hoirs de celui-ci les ont mises à ma disposition. Toutes ces copies sont précieuses; elles peuvent tenir lieu des originaux, parce qu'elles ont été compulsées par M. de Mazaugues, et que M. de Mazaugues les destinait à être imprimées.

L'abbé d'Artigny, dans ses Mémoires, nous apprend que M. de Mazaugues avait annoncé, dans plusieurs journaux littéraires de 1738,

qu'il se proposait de donner bientôt au public les Lettres choisies de M. de Peiresc et de ses correspondans. Il savait, dit-il, par M. de Labatie, l'ami intime de M. de Mazaugues, que celui-ci avait fait copier toutes les lettres qu'il voulait publier.

De quelle utilité, s'écrie-t-il, ne sera pas la publication de cette correspondance ! On sait que Peiresc était un homme universel, le Mécène ou l'ami, non-seulement de tous les gens de lettres, mais de tous ceux qui cultivaient quelque partie de la science que ce fût.

M. d'Artigny compare ensuite M. de Mazaugues à Peiresc, et voici l'analyse de ce qu'il dit à ce sujet :

Peiresc employait tout son temps à interroger les savans ; à répondre aux demandes qui lui étaient faites par eux. Il fournissait des Mémoires ; il indiquait les auteurs qui avaient traité les diverses matières sur lesquelles il était consulté ; il achetait à grands frais des livres et des manuscrits ; il envoyait à ses dépens des personnes capables d'exécuter ses commissions, dans le nord, dans le midi de l'Europe, dans le Levant, en Afrique, et jusque dans l'Abyssinie, pour se procurer, et même pour fournir généreusement à ses amis, des livres et des titres originaux ; mais il a fait imprimer peu d'ouvrages.

Une Dissertation sur un trépied antique, qu'il a publiée lui-même, d'autres Mémoires rapportés par Dom de Montfaucon, tels qu'une Dissertation sur le camée de la Ste.-Chapelle de Paris, une autre sur l'arc de triomphe d'Orange, des gravures de l'épée et de la couronne de Charlemagne, d'autres sur l'entrevue de François Ier. et de Henri VIII ; quelques Lettres à Campden et à d'autres savans, éparses dans diverses collections, voilà tout ce qui a été imprimé de lui.

M. de Mazaugues, quoiqu'avec des connaissances profondes et très-étendues, possédait la science à un degré inférieur. Malheureusement il a imité Peiresc, en ce que la multitude de ses voyages et de ses correspondances, les devoirs de sa charge, qu'il remplissait exactement, lorsqu'il était à Aix, l'ont empêché de publier aucun ouvrage important.

Mr. d'Artigny craint bien que le projet de la publication de la correspondance de Peiresc, qu'avait conçu M. de Mazaugues, ne puisse pas être effectué; et ce qu'avait prévu d'Artigny s'est vérifié.

J'aurais désiré pouvoir entreprendre le grand ouvrage qu'avait annoncé M. de Mazaugues, en attendant que quelque savant pût s'en occuper ; et je serais disposé à remettre entre ses mains tous les matériaux nécessaires. J'ai fait

imprimer, par le conseil de mes amis, plusieurs parties de la correspondance de Peiresc, et le Magasin Encyclopédique, qui était rédigé par vous, m'en a fourni les moyens.

J'aurais voulu ne publier aucune lettre sans l'accompagner de notes sur les lieux, sur les époques, sur les savans dont il y est fait mention. Les fonctions que je remplis ne m'ont pas laissé le temps de faire toutes les recherches et les comparaisons qui auraient été nécessaires pour ce travail (1).

Un des principaux correspondans de Peiresc était Jérôme Aléandre. Il était son ami, quoique Aléandre vécût à Rome; mais celui-ci ayant accompagné à Aix le cardinal Barberin, légat en France, de son oncle Urbain VIII, avait séjourné quelque temps auprès de Peiresc. Étant à Rome, il était son confident et son commissionnaire. J'ai une copie authentique de toutes les lettres de Peiresc à ce savant; elle est écrite en italien, et M. de Mazaugues les avait traduites en français. Je possède la copie des originaux et la traduction elle-même; je vous enverrai peu à peu ce qu'il y aura de plus intéressant.

Lorsque Peiresc a écrit ces lettres, il était à

(1) Les notes au bas des pages qui vont suivre (à l'exception d'un très-petit nombre), sont de M. Millin.

Paris depuis 1616 qu'il avait accompagné M. Duvair, son ami : il y demeura les années suivantes et assista à l'assemblée des notables de Rouen, comme député du parlement d'Aix, avec M. d'Escalis, qui en était alors premier président. Il revint à Aix en 1623 et a continué sa correspondance avec Aléandre jusqu'en 1629. J'ai huit lettres d'Aléandre à Peiresc.

Je vous prie, mon cher ami, d'agréer une nouvelle assurance de ma sincère amitié.

FAURIS ST.-VINCENS.

PEIRESC *à M. Jérôme* ALÉANDRE (1), *à Rome.*

J'ai eu entre les mains l'original du volume des *Basiliques* de la Bibliothèque royale (2); il est en parchemin, et écrit depuis plus de

(1) Aléandre était fils d'un neveu du cardinal du même nom. Il naquit en 1574, et mourut en 1631, avec une grande réputation. Il avait composé une très-savante explication d'un bas-relief du musée Barberini, qui représente le soleil et plusieurs signes astronomiques. *Explicatio tabulæ antiquæ marmoreæ solis effigie symbolisque exculptæ. Romæ*, 1616, in-4°. Elle a été réimprimée dans le *Trésor de Grævius*. V, 602. Comme ce travail avait entraîné Aléandre à s'occuper des monumens astronomiques, Peiresc lui communique ce qui vient à sa connaissance sur ce sujet.

(2) Ce beau manuscrit est encore à la Bibliothèque du Roi, n°. 1349, *Catal.* II, 301.

cinq cents ans; le texte est en assez grandes lettres; les notes marginales en plus petit caractère. Le contenu consiste dans les livres entiers, 45, 46, 47, 48, et la rubrique des 49$^{e}$. et 50$^{e}$. seulement, avec l'*Eustathe de temporibus* (1) et *de lege Falcidiâ*.

Peut-être vous enverrai-je encore, avec la présente, une paire d'épreuves de la cornaline, pour essayer si on pourra au moins en conserver une; s'il n'y avait pas eu les quatre figures du milieu, je n'aurais pas mis de doute à ce qu'elle fût antique, mais le zodiaque ne me satisfait guère, principalement cette licorne auprès de la Vierge; ce qui me porte beaucoup à

(1) Le traité d'Eustathe : *Περὶ χρονικῶν διαστημάτων, ἀπὸ ῥοπῆς ἕως ἑκατὸν ἐτῶν* sur les *espaces de temps*, *depuis le moment jusqu'au siècle*, et son autre traité sur la loi Falcidienne se trouvent effectivement dans le manuscrit n°. 1349 de la Bibliothèque du Roi, à la suite de la *synopsis* des 49$^{e}$. et 50$^{e}$. livres des Basiliques, quoique le catalogue imprimé, part. II, 301, ne parle pas de ces deux traités d'Eustathe. Ce traité est peut-être le même que celui dont il existe une autre copie dans la bibliothèque du Vatican, n°. DCCCLII, sous ce titre : *Περὶ διαστημάτων τῶν χρόνων*; *de temporum intervallis*. Cet ouvrage est celui que Cujas, *oper. tom.* I, a publié en grec. Cet Eustathe n'est pas le célèbre évêque de Thessalonique, commentateur d'Homère, mais un autre qui était patricien à Constantinople, vers 1025, et qu'on appelle vulgairement *Eustathius Antecessor*.

la croire moderne (1). Je serais néanmoins bien aise de connaître quelle est, à ce sujet, l'opinion des antiquaires de chez vous.

Paris, 29 avril 1617.

*Information relative aux Manuscrits des Basiliques dont s'est prévalu* Cujas.

Cujas eut, de divers endroits, diverses parties du livre des *Basiliques* (ou Constitutions des Empereurs d'Orient); savoir, de M. de Cambray, doyen de Bourges, oncle de la dame d'Arquien, dont le mari avait été à Constantinople, et embassadeur (2) en Pologne, d'où il apporta un volume qui contenait le 60e. livre des Basiliques. Cujas le traduisit, et il le dédia audit Cambray. Le même Cujas eut de M. Jules Richème, président du conseil de l'Artois, qui a donné une préface érudite, où on trouve plusieurs particularités sur les Basiliques, quatre livres ; savoir : les 38e., 39e., 40e. et

(1) On disait que la licorne naturellement sauvage ne pouvait être prise que par une vierge ; c'est pourquoi saint Grégoire-le-Grand et Isidore de Séville l'ont présentée comme le symbole de la pureté. C'est d'après cette tradition que la vierge du zodiaque a été figurée comme une fille qui tient une licorne : c'est une allégorie de la pureté. Ces récits sont modernes, et la figure imaginaire que l'on donne à la licorne l'est encore plus.

(2) Ambassadeur.

41$^e$., et les quatre premiers titres du 42$^e$., dont M. Charles Labbe a fait imprimer dernièrement les deux premiers.

Cujas eut finalement trois autres volumes qui contenaient les soixante livres entiers des Basiliques, lesquels trois volumes appartenaient à la bibliothèque du cardinal Rodolfe; cette bibliothèque fut partagée entre la reine Catherine de Médicis et un seigneur italien. Je ne sais si c'était le duc de Florence, ou Strozzi (1); il suffit de savoir que lesdits vo-

(1) Peiresc ne paraît pas pleinement informé de ce qui concerne cette bibliothèque; elle avait appartenu au maréchal de Strozzi, dont Catherine était proche parente, et qui fut tué au siége de Thionville. Cette princesse, peu scrupuleuse sur le choix des moyens de satisfaire ses goûts et ses volontés, prit un vain prétexte pour s'approprier cette bibliothèque. Le maréchal l'avait achetée en 1550, après la mort du cardinal Ridolfi, neveu de Léon X; elle prétendit que c'était un démembrement de la bibliothèque des Médicis, sur laquelle elle disait avoir des droits. Ces livres demeurèrent en dépôt, après sa mort, chez Jean-Baptiste Benciveni, abbé de Bellebranche, qui avait été son premier aumônier et son bibliothécaire. Le président de Thou, devenu bibliothécaire du roi sous Henri IV, obtint du roi, en 1594, des lettres patentes, pour que ces livres ne fussent point saisis par les nombreux créanciers de la feue reine, mais qu'ils fussent réunis à la Bibliothèque du Roi, comme meubles de la couronne, pour ne pouvoir jamais être aliénés. Les ma-

lumes des Basiliques entrèrent dans la portion de la reine, et furent, avec d'autres livres rares, confiés à l'abbé de Bellabranca, par l'entremise duquel lesdits volumes furent retirés de la bibliothèque de la reine, et apportés à Bourges. Quelques-uns prétendent qu'ils furent remis à Cujas; d'autres veulent que ce fût à Contius. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils ne retournèrent plus à la bibliothèque de la reine.

nuscrits étaient au nombre de plus de huit cents; la prisée qui en fut faite en 1597, en porte la valeur en argent comptant, à cinq mille quatre cents écus, « encore, est-il dit, qu'ils ne se puissent assez estimer, » tant pour la rarité et bonté desdits livres, qui ne se » pourraient trouver ailleurs, que pour être une » bonne partie d'iceux non imprimés, et lesdits li» vres, originaux et non copies, dignes d'être réservés » en France pour la postérité, conservation des bon» nes lettres, et pour l'honneur du royaume, et im» possibilité de pouvoir colliger et assembler à pré» sent une telle bibliothèque, pour quelque prix et en » quelque pays que ce soit. » ( Préface du *Catalogue de la Bibliothèque* du Roi, pag. XVIII.)

Il ne reste plus qu'un très-petit nombre de volumes imprimés, reliés aux armes de cette princesse; les autres, au nombre de cinquante-trois, ont été magnifiquement reliés sous le règne de Henri IV, et ornés des armes et du chiffre de ce prince. La dépense de la reliure des manuscrits a été prise sur les revenus des Jésuites, dont le roi jouissait pendant leur expulsion; les autres manuscrits ont été reliés sous Louis XIII, Louis XIV, et depuis.

Il est bien vrai qu'Hervelt (1) a fait imprimer huit livres, transcrits d'un livre d'*Antonius Augustinus* (2), alors auditeur de Rote, qui l'avait fait copier de la bibliothèque du cardinal Bessàrion, dont fait mention ledit Antonius Augustinus, dans la préface de ses Constitutions grecques, imprimées *in*-8°., à Illerda, où est insérée une grande préface d'un certain Mathieu Blastare (3), moine, qui fait mention de *Sabathios* (4) *protospatarios* (5), compi-

(1) Son véritable nom est *Gentien Hervet.* Il était né à Olivet près d'Orléans. Il est mort à Reims, vers 1584. Sa traduction latine des *Basiliques* avait paru, à Paris, en 1557, en 2 vol. in-fol.

(2) Antoine Augustin, auditeur de Rote, évêque de Lérida, puis archevêque de Tarragone, Espagnol connu par ses notes sur Varron et ses travaux sur le Décret de Gratien, ainsi que sur les *Décrétales*, sur le *Jus Pontificium*, sur les *Pandectes*, par ses dialogues sur les médailles, et un grand nombre d'autres ouvrages. Mort, en 1586, dans son archevêché.

(3) *Blastares.*

(4) *Sabathios.* Cet auteur n'est cité que par *Blastares.* Il paraît avoir écrit ce nom pour celui de *Symbatios*, dont la forme est à-peu-près la même. Symbatios avait été *protospatharios* (écuyer porte-épée) à cette époque. Voyez les Observations de M. Pohli *in* Suaresii *notit. Basilic.* Lips., 1804, 8°., p. 31, note *s*.

(5) Les *spathaires* (σπαθάριοι du mot *spatha*, qui, dans la basse latinité, signifie *épée*) étaient une espèce de garde noble à la cour des empereurs de Constan-

lateur des Basiliques, par ordre de l'empereur Léon-le-Savant (1).

Cette édition d'Hervelt a été renouvelée en Allemagne, par Denis Godefroy (2), avec des additions attribuées à Cujas ; mais on a reconnu à présent qu'elles étaient de Contius (3), et on a trouvé l'autographe (4), c'est-à-dire ladite édition d'Hervelt, avec les mêmes additions et corrections des mains dudit Contius, et plusieurs autres que n'avait pas eues Godefroy ; ledit autographe a été entre les mains de Pithou, le plus jeune ; d'où il résulte certainement que Contius avait pris des additions et des cor-

tinople; ils accompagnaient le prince dans les expéditions militaires, et entouraient sa personne dans les processions et les solennités. Leur chef, le *protospathaire* (πρωτοσπαθάριος), était un des personnages les plus considérables à la cour, et commandait, du moins à certaines époques, τὰς σχολὰς τῶν πεζῶ, la garde à pied. Les copistes abrégent ce mot ordinairement par les monogrammes, ἀθ ou ἀσπθ ; ce qui est la cause que plusieurs éditeurs, chargés de publier des auteurs grecs du moyen âge, ont lu ἀσπαθάριος, au lieu de πρωτοσπαθάριος, ce qui serait tout le contraire.

(1) Ou plutôt *Leo philosophus*, Léon le sage, ainsi que le nomment les historiens.

(2) A Hanovre, en 1595.

(3) C'est le nom latinisé d'*Antoine le Conte*, jurisconsulte né à Noyon en Picardie. Il a enseigné le droit à Orléans et à Bourges. Il est mort vers 1586.

(4) Manuscrit de la main même de l'auteur.

rections dans les trois volumes de la bibliothèque de la reine. Antonius Augustinus pense qu'on ne saurait réunir les soixante livres entiers; mais néanmoins l'indice de la librairie (1) porte que les soixante livres étaient entiers dans les trois volumes.

Après la mort de Contius, qui eut lieu à Bourges, il est certain que Cujas fit une très-grande friponnerie, ayant, une nuit, fait apposer des échelles aux fenêtres de la bibliothèque dudit Contius, au moyen de quoi il fit enlever tous les manuscrits qui s'y trouvaient. On dit de plus, que passant lui-même par les fenêtres, il choisit de sa propre main les manuscrits, profitant de la connaissance qu'il avait des places qu'ils occupaient dans l'appartement. On ne sait pas positivement si Cujas prit alors, dans la bibliothèque de Contius, les trois volumes des Basiliques avec les autres manuscrits; ou si, avant sa mort, Contius les lui avait prêtés; il suffit de savoir qu'ils sont tombés entre les mains de Cujas, qui ne s'en dessaisit jamais (2).

(1) Le Catalogue de la Bibliothèque.

(2) On doit être étonné de voir le premier interprète du droit, nom que le président de Thou donnait à Cujas, commettre un vol avec effraction et par escalade, lui qui était généreux et libéral jusqu'à l'abandon avec ses écoliers. Le cardinal de Fleury disait, en riant: *Je suis très-certain de ne pas succomber à la tentation de*

On dit que lorsque Cujas avait trouvé quelque scholie (1) de son goût dans lesdites Basiliques, après les avoir insérées dans ses observations, il déchirait le feuillet, et le jetait au feu, de manière que lesdits volumes furent très-mutilés (2),

prendre de l'argent ; mais je ne serais pas aussi sûr de moi s'il m'était possible de dérober un livre rare.

(1) *Scholie*, c'est-à-dire Remarque.

(2) Fabroti a disculpé lui-même Cujas de cette accusation. « Je ne puis penser, dit-il dans sa préface, qu'aucun savant ait une assez mauvaise opinion de Cujas, pour croire, comme quelques hommes malintentionnés l'ont faussement prétendu, afin de ternir sa réputation, parce qu'ils ne pouvaient supporter qu'on lui eût décerné le premier rang parmi les jurisconsultes (*quod malè feriati homines de suo commenti sunt, ut ejus famam insectarentur, quem ferre non poterant principem locum inter ætatis suæ jurisconsultos tenere*), qu'il ait altéré le texte des Basiliques, ou qu'il en ait rien coupé. Il y a en effet quelques coupures dans les livres XXV, XXVI et XXVII. Mais le texte des Basiliques est complet. Je croirais plutôt qu'avant que ces livres vinssent entre les mains de Cujas, ou après sa mort, ils sont tombés entre les mains de quelques enfans ; à leur âge on aime les papiers forts et les parchemins ; ils auront fait des coupures sur le bord, mais sans rien retrancher du texte. » On voit en effet, sur la marge, des figures d'hommes et d'animaux, peintes par des enfans. On trouve la même remarque sur ces figures, faites par la main d'un enfant, dans le catalogue des Mss. de la Biblioth. du Roi, t. II, p. 302, n°. MCCCLII.

et

et particulièrement le τὸ παλαιὸν (1) manquait tout entier.

Après la mort de Cujas, les cinq volumes qui lui avaient appartenu, déchirés comme il est dit ci-dessus, furent vendus à M. Fabre de Saint-Jory, premier président du parlement de Toulouse, au prix de 300 écus.

Après la mort du président, lesdits volumes, avec son héritage, passèrent à son fils, conseiller au parlement de Toulouse. Celui-ci avait chez lui un jeune Allemand, assez versé dans la langue grecque, il en fit la traduction; comme il n'était pas jurisconsulte, M. Cadam, professeur en droit, revoyait cette traduction, et y rétablissait les principaux termes de droit; mais l'ouvrage n'a pas été beaucoup avancé.

Le père Fronton-le-Duc, ayant proposé à la société des libraires de Paris de l'imprimer, et les ayant trouvés disposés à le faire, écrivit à quelques religieux de sa compagnie (2), à Toulouse, et de suite, M. de Saint-Jory offrit d'en envoyer le manuscrit audit père Fronton, conjointement avec l'ouvrage de l'Allemand et

(1) On entend ordinairement par ces mots ὁ παλαιὸς et τὸ παλαιὸν, le texte même du Code ou des Pandectes; mais les compilateurs grecs des Basiliques désignent par ces mots, d'anciens commentateurs sur les noms desquels on n'est pas d'accord.

(2) Celle des Jésuites.

de Cadam; mais les derniers événemens de la guerre des années 1614 et 1615 firent manquer cette affaire; et dans l'intervalle, la société des libraires fut dissoute.

A présent, par malheur, le conseiller de Saint-Jory est mort étouffé dans une église de Toulouse, qui croula l'année passée; presque dans le même temps, Cadam mourut. La veuve du conseiller a écrit au père Fronton qu'elle donnerait les dix volumes des Basiliques, pour les faire imprimer, mais sous condition que les libraires lui paieraient 500 écus; et qu'après l'édition faite, on lui rendrait le manuscrit, avec une certaine quantité d'exemplaires imprimés; ce qui n'a pas eu lieu, tant parce que les conditions étaient trop onéreuses, que parce que la société des libraires s'était dissoute.

Si on voulait de nouveau entreprendre cette édition, la perte des feuillets déchirés par Cujas y ferait grand tort; mais il y aura encore quelque remède et quelque moyen d'y suppléer en grande partie, parce que l'évêque de Chartres a en manuscrit le premier livre des Basiliques. M. du Tillet en avait une partie. Il y en a aussi, dans la Bibliothèque du Roi, deux volumes qui contiennent plusieurs livres.

Un conseiller du parlement de Paris, nommé Ribière, a un volume qui contient le texte grec

des huit livres imprimés par *Hervelt*, avec un petit *Jurisconsulte grec* (1), qui se trouve *in jus Græco-Romanum*. Le président du Harlay en avait un autre volume, qui a dû passer aux mains du président de Thou. On dit qu'il y en a encore quelques parties à la Bibliothèque Palatine.

Scipion Tellius (2), Napolitain, dans la table *Librorum manuscript. qui in italicis bibliothecis asservantur, nondùm editorum anno* 1553, assure (3) *legales libros juris civilis græcè scriptos asservari in D. Marci biblio-*

(1) C'est-à-dire avec un ouvrage d'un petit jurisconsulte grec.

(2) Il faut lire Tettius, *Scipion Tetti*. Lionardo Nicodemo en fait mention dans son supplément à la Bibliothèque napolitaine de Toppi., p. 227. Ce Tetti a publié à Rome, en 1555, in-8°, une édition grecque et latine de la Bibliothèque d'Apollodore. Le catalogue des manuscrits que l'on conserve dans les bibliothèques d'Italie, et qui n'étaient pas encore imprimés en 1555, dont parle Peiresc, a été fait à Rome dans le commencement du 16e. siècle. Claude Pithou en possédait une copie qui était jointe à celles de plusieurs catalogues d'autres bibliothèques célèbres. Le père Labbe a inséré ce catalogue en entier dans sa *Bibliotheca nova librorum ms.*, pag. 166 à 171.

(3) « Assure que l'on conserve des livres de droit écrits en grec dans la Bibliothèque de S. Marc, à Florence : il a probablement voulu dire de S. Laurent. »

*thecá Florentiæ.* Il a peut-être voulu dire *D. Laurentii* (1).

M. Pierre Pithou le jeune a recueilli, des Œuvres de Cujas, tout ce qui a rapport aux Basiliques, et mis en ordre, suivant le *Nomocanon* (2), toutes les lois des Basiliques dont il a trouvé quelques traces; et il offre volontiers de donner son travail à quiconque voudra faire imprimer lesdites Basiliques.

Le père Fronton-le-Duc (3) m'a dit qu'en 1580, il avait cherché seulement à voir les Basiliques chez M. Cujas, ce qu'il ne put obtenir de lui; et qu'il avait été fait un procès audit Cujas, pour l'obliger à la restitution desdites Basiliques.

(1) S'il y avait ici une méprise, on pourrait plutôt dire qu'après *D. Marci* il faut lire *Venetiæ*, à Venise, au lieu de *Florentiæ*, à Florence. Mais il n'y a aucune correction à faire au passage de Tetti. Le monastère de Saint-Marc à Florence, dont l'église attire encore la curiosité des étrangers, à cause des belles peintures dont elle est ornée, possédait, à l'époque à laquelle Tetti écrivait, une excellente bibliothèque, fournie de manuscrits, qui lui avaient été donnés par Cosme de Médicis, père de la patrie; on y conservait plusieurs ouvrages grecs.

(2) La table systématique des lois.

(3) Le témoignage du père Fronton-le-Duc pourrait paraître ici concluant et formel; il est cependant étonnant qu'aucun des éditeurs des Basiliques, ou de

AU MÊME.

Paris, 10 mai 1617.

Les changemens grands et imprévus qu'a causés, dans cette capitale, la mort du maréchal d'Ancre, ont différé, pour quelque temps, mon départ pour la Provence. Je ne m'occupe-

ceux qui en ont traité depuis lui, n'aient rien dit du vol qu'on impute à Cujas. Ce grand jurisconsulte dit lui-même, dans une de ses lettres, écrite de Turin vers 1568, peut-être à Pierre Pithou : « J'ai apporté » de Venise les quinze premiers livres des Basiliques, » et du vingtième jusqu'au trentième, que nul n'avait » encore vus. » Cette lettre est imprimée par M. Gustave Hugo, dans sa dissertation latine. Il répare les omissions de Frédéric Hoepfner, dans son traité sur les livres des Basiliques, inséré dans le *Civilistisches Magazin*, II, 417.

D'après ces renseignemens, il est très-probable que Cujas, déjà propriétaire d'un si grand trésor, désira y joindre la partie que Le Conte possédait ; mais au moins ce n'était qu'une partie, et il a lui-même indiqué l'origine de la première. Comment croire cependant qu'il ait commis une action si hardie et si criminelle : le respectable président Fabre de Saint-Jory aurait-il voulu devenir acquéreur du manuscrit des Basiliques ? Enfin, après la mort du président, son fils en devint héritier, et après les inutiles tentatives du Père Fronton-le-Duc, le roi en fit l'acquisition pour sa bibliothèque, sans qu'on sache que les héritiers de Le Conte soient intervenus, ni qu'ils aient

rai pas de vous en donner le détail, persuadé que ce pays fournira au vôtre des nouvelles certaines sur toute chose. Je vous dirai que le roi très-chrétien règne, et que la reine est à Blois, s'occupant de sa santé et de prier Dieu. Le maréchal fut tué, enseveli, déterré, traîné dans les rues, pendu en divers endroits, déchiré et brûlé par le peuple en fureur. La maréchale, et Barbin son principal conseiller, sont emprisonnés. Les anciens ministres du royaume, qui avaient été chassés, sont remis en place. La paix est conclue, sans aucune condition. Les princes absens sont retournés, et s'en sont remis à la discrétion du roi, sans attendre le pardon du passé. Nous étions au moment d'une subversion totale, et de la ruine de l'État; dans un jour, tout a été réparé. Nous sommes hors de danger, et dans une profonde paix. On a trouvé, chez le maréchal, pour 1,985,000 livres de polices (1); dans sa

obtenu ni même réclamé aucun dédommagement. Ces monumens y sont encore. (V. *Catal. impr.* tom. II, p. 302.) Le roi ne se contenta pas de ce premier acte de munificence, il assigna un traitement à Fabrott, pour publier ce manuscrit. L'édition a paru en grec avec la version latine de Cujas, à Paris, chez Cramoisy, 1647, 7 vol. in-fol°.

(1) On appelait alors *polices* ou *pollices* les *bulletins*, et probablement aussi les billets portant intérêt. Ceux-ci avaient le nom de *billets de l'épargne*.

maison, pour 2,500,000 livres; et de plus, la maréchale a rendu au roi des bijoux pour 300,000 écus, indépendamment d'une infinité d'autres objets précieux. On lui fait son procès, et elle court risque de perdre la vie, si elle n'obtient sa grâce de la clémence du Roi. Tout ceci sera un très-grand exemple pour la postérité.

M. le maréchal de Souvré avait été chassé de la cour, comme les autres; il vient d'être rappelé, et il attend son fils, M. de Comminges, ayant eu avis de son départ de Venise; ce qui me donne l'espoir d'avoir, sous peu, votre pli, par l'entremise de M. Cheneau, ou de M. Dujardin, sans qu'il coure le risque que la guerre pouvait faire craindre. Je vous ai écrit par le courrier précédent, et envoyé une copie du livre que vous m'aviez demandé. A présent, il me reste à vous donner une très-mauvaise nouvelle; c'est la mort de M. le président de Thou. Dieu lui ait fait miséricorde! Il mourut dimanche à dix heures du soir, laissant trois garçons et trois filles, l'aîné âgé d'environ treize ans. Sa mort a été digne de sa vie, ayant eu le temps de s'adresser à Dieu, et de consoler ses amis, dont il était entouré. Il avait souffert des coliques très-douloureuses pendant six mois environ; mais cela ne l'empêchait pas de se lever, de recevoir les visites

de ses amis, et de s'occuper à son cabinet. Finalement, les suites du mal ont produit la gangrène dans les intestins, et il est mort au bout de deux jours. Il a fait un testament, et il a défendu qu'on vende sa bibliothèque. Sa mort a causé la plus grande douleur à tous les savans et les curieux, qui s'affligent beaucoup de la perte que fait le public dans celle d'un si grand homme. J'ai été, pendant plusieurs jours, très-chagrin de cet accident; et je crois que vous en serez aussi affligé. Relativement aux éloges, j'ai mis à la place convenable le vôtre; au sujet du Mercurialis (1), j'espère que vous ne négligerez pas d'envoyer les instructions que vous avez promises; à l'égard des autres, ils seront mis à leurs places par celui à qui vous avez recommandé votre histoire, ou bien on en formera un volume séparé, qui doit être imprimé par la même personne, lequel contiendra les divers éloges et instructions sur la vie et le mérite des plus illustres personnages du siècle, qu'elle a recueillis en grand nombre, et avec beaucoup de soin, dans toute l'Europe. M. le président Jannin a été chargé du soin de la Bibliothèque royale, à la place de M. de Thou.

Je finis en vous baisant les mains.

(1) *Girolamo* Mercuriale, médecin et antiquaire, né à Forli en 1530.

*P. S.* Le courrier n'étant pas parti cette semaine, j'ai reçu, par l'entremise de M. Eschinardo (1), une lettre très-polie de M. le cardinal de Sainte-Suzanne, du 10 mars, à laquelle je réponds à présent; et si je trouve l'occasion d'un courrier qui aille d'ici à Rome, je lui enverrai un paquet de livres qui en contiendra quelques-uns pour vous; et entr'autres, le *Phædre* de M. Rigault, réimprimé de nouveau, avec beaucoup de soins, *in-4°*.

J'ai eu copie de quelques vers que faisait M. de Thou, trois jours avant sa mort; et de son testament, que je joins ici : vous y reconnaîtrez la piété et l'ingénuité de ce personnage; et dans le cas où vous seriez bien aise de vous prévaloir de ses manuscrits, ils seront à votre service. MM. Dupuy et Rigault, qui en ont la garde, en seront bien aises, étant très-bien informés de votre mérite. M. Rigault m'a même remis un exemplaire de son *Phædre* (2), exprès pour vous, étant l'un et l'autre entièrement disposés à vous être utiles.

Le corps de feu M. de Thou a été ouvert; son foie a été trouvé, en grande partie, blanc,

(1) Le banquier de Peiresc à Rome.

(2) C'est la seconde édition qui parut en 1517, et se distingua par la correction du texte, la beauté du caractère, et le luxe des ornemens.

solide et dur comme du plâtre. Les médecins avaient l'espoir qu'il pourrait vivre jusqu'à l'automne ; mais les coliques l'ayant pris, avec la plus grande violence, deux jours avant sa mort, il tourna toutes ses pensées vers l'autre vie, s'étant confessé, et ayant très-dévotement communié, avec l'espoir de pouvoir vivre encore quelques semaines. Il avait projeté de fonder, dans sa terre de Villebonne, un couvent dédié à Saint-François de Paul ; mais tandis qu'on dressait les actes nécessaires, il fut surpris par de si vives douleurs, qu'il en perdit la vie en un instant ; et ayant reçu l'Extrême-Onction, répondant aux prêtres avec la plus grande componction, il expira dans les bras du révérend père prieur des chartreux, et d'un autre père feuillant, entouré de ses plus intimes amis. Il a été enseveli dans l'église de Saint-André (1), auprès de ses ancêtres ; et on pense que ses héritiers reprendront le projet interrompu de la fondation d'un couvent des pères de Saint-François de Paul.

Paris, 16 mai.

AU MÊME.

12 août 1617.

Je vous envoie le carton qui manquait à l'ou-

(1) On voyait dans cette église le superbe tombeau qui lui a été élevé. PIGANIOL, *Description de Paris*, VII, 75, en a donné la figure.

vrage de Cazaubon (1), sur Polibe (2). J'ai appris qu'on pourrait trouver un travail beaucoup plus convenable sur l'œuvre presque tout entière, mais non achevée ni mise en ordre, et on croit qu'il a été retenu par les Anglais, par jalousie contre son fils aîné, qui s'est fait catholique et capucin. J'ai vu ce que vous m'écrivez au sujet de Paruta (3), et je suis honteux de me voir accablé de tant de services que vous me rendez, et particulièrement de la faveur que vous voulez bien me faire, relativement aux vies des poëtes provençaux, pour lesquels il suffisait d'employer le premier copiste que vous auriez trouvé, sans prendre vous-même cette peine. Quant aux hiéroglyphes, j'en avais rassemblé une assez grande quantité pour M. Lorenzo Pignoria (4); et je les lui transmettrai

(1) Casaubon.

(2) Polybe.

(3) M. de Thou avait employé ses amis pour avoir de bons mémoires sur les savans dont il voulait écrire la vie. Peiresc s'était chargé de lui en procurer un grand nombre, et il avait rédigé plusieurs des articles de biographie publiés par M. de Thou. Ce fut dans cette intention qu'il avait demandé des mémoires sur *Paul Paruta*, noble Vénitien, connu par ses Discours politiques, ainsi que par son savoir.

(4) Pignorius ou Pignoria, savant antiquaire, fut curé à Padoue, et ensuite chanoine à Trévise : il mourut en 1631. Il a été le premier éditeur de la Table Isiaque, et l'examen attentif de ce monument l'avait

dès que je serai en Provence, ayant extrêmement à cœur de lui être utile. Je désirais bien encore de voir les déclarations qu'on m'a promises, parce qu'elles sont différentes de ce qu'il a dit au sujet des tables de *Bembino*, ou Isiaques (1); étant fort étonné que, dans son théâtre hiéroglyphique (2), il en ait voulu faire une représentation des trente-deux vents de la carte marine. Vous avez joint à votre lettre deux épitaphes de *Concino* (3), qui nous ont fait à tous le plus grand plaisir, et principalement celle de M. Bernard Guillelmi; il nous en est encore parvenu de pareilles, et d'autres curieuses : elles furent tout de suite imprimées, mais assez mal, comme vous pouvez le voir. On les a ensuite réimprimées si souvent, qu'il est difficile qu'elles puissent se perdre. On a fait plusieurs compositions, en vers et en prose, sur cette matière; mais presque toutes en langue

conduit à rechercher les hiéroglyphes. On remarque parmi ses ouvrages un traité *de Servis*.

(1) Il faut lire de la Table Bembine. On peut lire sur ce sujet ce qui a été dit dans le *Voyage en Savoie*, *Piémont*, *etc.*, t. I, p. 265. On y trouve l'indication des auteurs qui en ont écrit.

(2) C'est probablement l'ouvrage intitulé : *Characteres ægyptii, hoc est sacrorum quibus Ægyptii utuntur simulacrorum accurata delineatio*, *etc.* in-4°.

(3) Ou *Concini*, le Maréchal d'Ancre.

française. Il y en a très-peu qui vaillent quelque chose. Je vous envoie celles de MM. *Barclai* (1), *Barbonio* (2), *Herastio* (3), et Jean Sirmond, qui sont les meilleures; on en attendait de MM. *Grotius* et *Heinzius* (4); mais elles n'ont point encore paru. Plusieurs curieux recueillent les particularités de la vie de ce tyran. Si vos beaux-esprits voulaient y travailler de bon style, ils pourraient les envoyer, partie en langue française, partie différemment. Je vous rends mille grâces des beaux éloges sur *Conestaggius* (5), et sur *Louis Cornard* (6): ils auraient procuré bien du plaisir à M. de Thou, que Dieu puisse avoir reçu dans sa grâce; il avait la plus grande envie de les voir, et surtout ceux de Conestaggius, qui était presque

(1) C'est probablement J. Barclay, qui est né en 1582, à Pont-à-Mousson, et qui a écrit en vers et en prose. V. les Dictionnaires Biographiques.

(2) Ce nom est probablement défiguré par le copiste; ce doit être Nicolas Bourbon, dit *le jeune*, pour le distinguer de Nicolas *l'ancien*, son grand-oncle.

(3) Ce nom doit aussi avoir été défiguré par le copiste, mais il est plus difficile à restituer.

(4) *Heinsius.*

(5) Girolamo-Franchi dé Conestagi.

(6) Cette manière de franciser le nom de Luigi Cornaro, le célèbre auteur du *Traité de la Vie sobre*, est assez singulière; *Cornard* serait la traduction de *Cornuto*, Cornu.

son concurrent. Mais le Seigneur en a ordonné différemment, au moment où il était plus nécessaire que jamais, notre roi ne recherchant que les hommes vertueux et les amis du bien public. Quant à sa religion, il n'y a pas de doute qu'il ne fût catholique, mais non de ces catholiques prononcés; il n'aimait pas les pères Jésuites, pour certaines raisons d'État qui leur ont valu la haine de plusieurs princes et de plusieurs peuples auxquels ils ont toujours déplu. Au reste, à force de vouloir affecter la vérité historique, il s'est laissé entraîner à écrire sans respect, et quelquefois d'après des informations peu certaines, bien des choses sur des personnages ecclésiastiques; ce qui lui a fait bien du tort, et l'a fait soupçonner de n'être pas catholique. Mais si l'on connaissait les traits principaux qui offensent davantage les supérieurs ecclésiastiques, peut-être pourrait-on y remédier, et y apporter quelqu'adoucissement. J'ai communiqué lesdits éloges à MM. Dupuy et Rigault, qui ne les négligeront point dans le texte de l'histoire de ces Messieurs, et feront usage de quelques-uns; en outre, on en fera une compilation séparée qui formera une œuvre assez volumineuse et curieuse. M. Dupuy m'a dit qu'il comptait vous écrire; mais qu'étant à présent très-occupé pour mettre en ordre les papiers de M. *de Thou*, il le ferait au pre-

mier moment de loisir. J'ai fait toutes les recherches possibles, relativement au livre intitulé *Ethica Fucshis*, que vous m'avez demandé, sans avoir pu en avoir la moindre nouvelle, non-seulement chez les libraires, mais encore dans les bibliothèques de MM. *de Thou*, *Descordes*, *Ribière*, et beaucoup d'autres bibliothèques très-volumineuses et très-assorties. Veuillez m'envoyer quelqu'autre indice, et nous ne négligerons rien pour nous le procurer. Le père Sirmond promet de vous envoyer quelques observations au sujet du calendrier. Je ne négligerai pas de le lui rappeler souvent; mais cela ne sera pas pour cet ordinaire, car vous connaissez sa négligence; d'ailleurs, il est très-occupé de son rectorat qui le tient ordinairement hors du collége. J'ai été plus de quatre fois l'y chercher, sans avoir pu le trouver.

Je finis en vous baisant les mains.

AU MÊME.

5 septembre 1617.

Le mérite de M. le chevalier Guarini, auteur du *Pastor fido*, mort en 1612, était très-connu chez nous, et on n'aurait pas manqué de faire mention de lui quand on vous demanda des instructions pour composer les éloges. Mais

M. de Thou ne pensait pas pouvoir faire entrer le sien dans son Histoire, parce que sa mort était postérieure à l'année 1607, terme de cette Histoire, qu'il n'a jamais pensé ni espéré de franchir, d'autant que vous aviez l'usage, en composant pour lui lesdits éloges, de faire mention de l'époque de la mort des hommes célèbres qui en étaient l'objet. Mais si vos cahiers étaient arrivés avant la mort de M. de Thou, il est certain qu'il les aurait vus avec le plus grand plaisir, à cause du cas qu'il faisait dudit M. Guarini, et de vous, qui vous êtes donné la peine de louer si dignement et si savamment un si grand homme. Je ne manquerai pas de les montrer à M. Dupuy, afin qu'on puisse insérer votre relation et votre discours dans la compilation qui se forme desdits éloges. Votre discours, relatif aux imprimés de votre Académie, me fera le plus grand plaisir, le sujet étant très-curieux, et n'ayant point encore été traité par d'autres, de la manière que je remarque en vous. Je n'ai pas encore pu le voir en entier. Les vers de M. *Querengho* (1) et du père

(1) Antonio Querenghi ou Querengho, poëte latin et italien, l'un des plus célèbres de son temps; c'est de lui que Tassoni a dit :

*Questi era in varie lingue uom principale,*
*Poeta singolar Tosco e Latino,*

*Helluci* (1) sont très-beaux, et nous feront attendre leurs autres ouvrages avec impatience. Je portai, sans retard, au père Sirmond, l'inscription de *L. Scipion* (2).

Un homme aussi bon que vous, voit ses amis et serviteurs avec les mêmes qualités qui existent en lui...... Et quoique je sois bien certain que celles que vous me prêtez n'existent pas chez moi, cela ne m'empêche pas de vous être très-obligé de l'amitié que vous me portez, et de tant de faveurs dont vous me comblez chaque jour, ainsi que d'un si grand nombre de livres curieux que vous m'envoyez par toutes les occasions qui se présentent. Le père Sirmond m'a montré votre notice sur la médaille de Constantin, décrite par Scaliger, que je crois pouvoir être vraiment antique, mais cependant n'être pas du siècle d'Héraclius, non plus que l'autre pareille, dudit Héraclius, décrite par

*Grand' orator, filosofo morale,*
*E tutto a mente avea sant' Agostino.*
*Secchia rapita*, V, 26.

Querengho était né à Padoue en 1546, et il est mort à Rome en 1633. Il fut attaché à la secrétairerie d'état sous cinq papes. Ses poésies montrent plus de savoir que de vivacité : elles sont peu recherchées aujourd'hui.

(1) Il m'a été impossible de découvrir ce nom, qui aura probablement été mal traduit et mal copié.

(2) C'est celle de Scipion Barbatus, qui a été dé-

Lipse. Il est certain qu'il y a une infinité de médailles, en or et en métal, d'Héraclius et de Constantin, son fils, qui sont sans doute de leur siècle; mais la manière en est tout autre que dans celle-ci, et les caractères tout-à-fait dissemblables, et conformes à ceux de quelques centaines d'années après; il en est de même des habits et des ornemens impériaux, du simple diadême orné de pierreries, du casque impérial. En outre, la ressemblance de la face d'Héraclius n'offre aucun rapport de l'une à l'autre, puisqu'il est représenté sur toutes les médailles sans un poil de barbe, et qu'il est barbu dans celle-ci seulement. Je pense donc que tout comme Titus, Trajan et Antonin rétablirent plusieurs médailles d'Auguste, d'Agrippa, de Tibère, de Claude, et quelques autres consulaires; que sous Philippe, au temps des Jeux séculaires, il fut fait plusieurs médailles à l'honneur de la plus grande partie des empereurs précédens, et surtout de ceux qui avaient été

couverte en 1616 : il n'est pas probablement question ici de l'inscription que le P. Sirmond devait déjà connaître, puisqu'on en trouve l'interprétation dans ses Œuvres, édition de Paris, tom. IV; mais Peiresc parle de l'addition que Jérome Aléandre a faite à l'explication du P. Sirmond, et qui, dans le volume indiqué, se trouve aussi pag. 434, sous ce titre : *Additamentum ad explanationem antiquæ inscriptionis Scipionis Barbati.*

déifiés ; qu'on en trouve une infinité du siècle de Constantin, ou à peu près, qui sont communément nommées *contorniates*, frappées en l'honneur et en mémoire d'Auguste, de Néron, de Titus, de Trajan, d'Adrien, d'Antonin, de Commode, d'Alexandre et autres, ainsi que de plusieurs personnes privées, célébrées dans les jeux du Cirque ; je pense que de même, dans les derniers siècles de l'empire, lorsqu'on a commencé à mettre, sur les monnaies de Constantinople, l'image de J. C., de la bienheureuse Vierge et autres Saints, on aura aussi fait quelques médailles en mémoire d'Héraclius, en mémoire de la délivrance de la croix, et peut-être encore de Constantin-le-Grand, ou autre de ce nom. Il y a une église ancienne dans la ville de *Reiis Apollinaribus* (1), en Provence, dans laquelle on voyait une mosaïque dont la manière indiquait mille ans environ d'ancienneté, où était dépeint un empereur à cheval, avec l'inscription autour *Constantinus* IMP. AVGVS. Il n'y a pas de doute, à présent, qu'on n'eût voulu désigner Constantin-le-Grand, et cependant l'habit et la manière n'étaient point convenables, paraissant faits long-temps après (2). Je pense qu'il est arrivé de même, quand on a fait les médailles en ques-

(1) Riez.

(2) J'ai rapporté d'Otrante le dessin de la mosaïque

tion, d'Héraclius et de Constantin, et que le graveur ayant voulu représenter ces princes anciens, leur aura donné des habits et des ornemens extraordinaires, sans avoir égard au siècle de chacun. Mais je ne pense pas que le caractère puisse être plus ancien que de huit ou neuf cents ans (1) tout au plus, de quoi les médailles font foi, ainsi que les livres manuscrits de ces temps-là; et je serais plutôt porté à croire qu'ils sont plus modernes, que de les présumer plus anciens (2). Je partage l'opinion de M. Louis Compagnon (3), relativement à la gravure du zodiaque, et je pense d'autant plus comme lui, qu'il m'est tombé sous la main l'estampe d'une autre gravure, quasi de même grandeur, sans qu'on sache de quelle pierre elle est tirée, ni où se trouve l'original, sur laquelle sont représentées les mêmes figures, c'est-à-dire, de Jupiter, de

de la cathédrale, où l'on voit Alexandre-le-Grand dans un char, vêtu comme au neuvième ou dixième siècle.

(1) Ce que je vais dire prouve que du temps de Peiresc, il ne datait que de deux cents ans.

(2) On sait que ces médaillons ont été ciselés et non frappés dans le quinzième siècle, par Pisano et Sperandei, ainsi que d'autres l'ont été par eux ou par des artistes de leurs écoles. Ces médaillons ont été gravés un grand nombre de fois. V. DUCANGE, *Num. Constant*, pl. IV.

(3) *Lodovico Compagnoni*. Antonio Compagnoni

Mars et Mercure, avec Neptune par-dessus, et le zodiaque autour ; mais le travail est infiniment meilleur et plus conforme à l'antique. Jupiter est porté par un aigle, le Mercure, au lieu d'un coq, a un petit Amour à côté de lui ; la Vierge n'a pas non plus la licorne auprès d'elle, et les signes du zodiaque sont, au contraire, disposés de manière que le Bélier se trouve ascendant à l'horizon, et à la gauche de Jupiter, descendant, de cette manière, que le nord est derrière et le midi devant. Mais, sur la cornaline, il faudrait que Jupiter eût le midi derrière les épaules, et le nord devant, autrement l'ordre des signes célestes serait contraire à sa véritable position. Je tâcherai d'en faire faire une copie, et de vous l'envoyer par la première occasion (1), désirant de connaître l'opinion de M. *Ludovico* et de M. *Steponi* (2). Les Mémoires brescians de M. Octave Rossi n'ont

a été célèbre dans la littérature, mais il a vécu plus tard. J'ignore quel est celui-ci.

(1) Cette pierre était probablement autrefois dans le cabinet de Florence ; elle est depuis très-long-temps dans celui du Roi de France, où elle aura été apportée par Catherine de Médicis. On en trouve la figure dans le *Traité des Pierres gravées*, de MARIETTE, tom. II, et il en existe un grand nombre d'empreintes.

(2) Ce nom m'est aussi inconnu ; mais je soupçonne que c'est l'abrégé de celui de *Piétro Stefanonio*, ou *Stefanoni*, bon graveur, qui vivait à cette époque ; c'est

pas encore paru au-delà des monts. Je vous prie en grâce de ne pas vous priver du Conge original ; une copie, à l'aide de quelque vase marqué là où peut atteindre son contenu, me suffit. Ainsi que je vous l'ai écrit autrefois, il faudra, quand il vous plaira, le remettre à M. Eschinardo, qui me l'enverra en Provence par la voie de Marseille. Au reste, je vous baise les mains.

AU MÊME.

3 décembre 1619.

J'ai reçu en même temps vos trois lettres, des 27 octobre, 4 et 5 novembre, avec l'excellente Ode de M. le cardinal Barberin, que nous ferons imprimer avec ses autres poésies, à la première occasion ; mais je voudrais bien savoir quel titre et quelle dédicace vous jugeriez à propos de mettre à ce livre. J'ai pareillement reçu vos vers (1) et ceux de MM. Barclai et Vilani, sur les noces de M. Borghèse, ouvrages charmans qui ont été infiniment goûtés ici, surtout les épithalames. Vous avez, ainsi que M. Barclai, réussi admirablement : mais on ne saurait mettre en comparaison ceux de M. Vila-

celui qui a fait les planches du recueil des pierres gravées de Liceti, qui a paru à Rome en 1627.

(1) *In nuptiis Marci Antonii Burghesii et Camillæ Ursinæ principum Sulmonis nodus cœlestis.* Hieronymi Aleandri junioris *Carmen*, 1619, in-4°.

ni, quoique d'ailleurs ils aient du mérite. Je vous en remercie infiniment, et je vous assure que vous m'avez procuré une satisfaction extrême, et principalement à cause de l'ode de M. le cardinal Barberin que vous avez interprêtée ; elle est vraiment digne d'un aussi grand auteur. J'aurais bien désiré que M. Barclai et vous, vous eussiez bien voulu aussi faire quelque chose en l'honneur de ce très-saint prince. Je vous remercie des recherches que vous avez faites à la bibliothèque du Vatican pour les ouvrages érotiques, mais principalement de ce que vous me promettez de Florence. Je pense que vous aurez finalement reçu la réponse que vous désiriez au sujet du *Xénophon.*

M. le chevalier Marini (1) ayant eu besoin de moi pour une affaire qui le concerne, n'a point osé m'en prier sans avoir satisfait à la promesse qu'il m'avait faite de répondre à la lettre que je lui avais remise : vous aurez finalement cette réponse ; il est à la veille de faire imprimer son Adonis, ouvrage de vingt livres ; je ne doute pas qu'il ne soit très-beau. Le roi lui a donné cinq cents écus, outre sa provision (2) ordinaire, pour faire les frais de l'édition (3). Je

(1) Poëte italien, auteur de l'Adonis, qu'il dédia à Louis XIII, mort à Naples en 1625.

(2) Pension.

(3) Jérome Aléandre a composé depuis une défense

finis en vous baisant les mains. De Paris, le 5 décembre 1619.

P. S. J'ai reçu de M. Villerio (1) la copie de la table d'ivoire ; elle ne contient que les noms de divers prophètes qu'on y a gravés avec quelques autres petites choses sur la Passion de Notre Seigneur, mais elle n'est nullement antique ; quant aux vers de la sibylle, c'est une plaisanterie. M. Gérard est à Louvain, pour étudier la jurisprudence.

AU MÊME.

3 juin 1620.

Je ne vous laisserai pas passer cet ordinaire, sans vous baiser les mains, et vous apprendre que M. Saumaise a voulu être lui-même le porteur des réponses qu'il devait faire à nos lettres, étant venu dans cette capitale pour y passer l'été ; il s'est montré totalement persuadé par vos raisons au sujet du *suburbicarius* (2), et

de l'*Adone* contre la célèbre critique de *Thomas Stigliani*, mais elle n'a paru qu'après la mort de Jérôme, en 1630.

(1) Probablement *Dionysius Villerius*, Flamand, condisciple et ami de Juste-Lipse, qui mourut le 30 novembre de l'année suivante.

(2) Le célèbre jurisconsulte Jacob Godefroy avait publié à Francfort un ouvrage intitulé : *Conjectura de Suburbicariis*, 1617, in-4°. Aléandre en fit paraître une réfutation sous ce titre : *Refutatio conjecturæ ano-*

extrêmement satisfait de l'honneur et de l'estime que vous rendez à ce qu'il vaut : il vous est infiniment obligé. J'ai appris qu'il écoute les avis d'un brave personnage qui travaille à le faire entrer dans le sein de l'Église catholique, ce qui me réjouit infiniment ; et je ferai de mon côté tout ce qui dépendra de moi pour la conversion d'une ame aussi noble (1). Il a vu les notes et les observations de M. *Arcudius* (2),

*nymi scriptoris de suburbicariis regionibus ac diœcesi episcopi romani*; *Parisiis*, *Cramoisy*, 1619, in-4°. Comme l'auteur ne s'était pas nommé, elle fut attribuée à Saumaise. Aléandre établit dans son système que les provinces suburbicaires étaient circonscrites dans une étendue de cent milles de Rome, et qu'elles étaient sous la juridiction du préfet de cette ville et de son vicaire. Le P. Sirmond avait déjà écrit et fait paraître en 1618 un écrit in-8°. contre l'opinion de Godefroy : celui-ci se tut, mais Saumaise avait embrassé son parti, ainsi que nous le verrons plus bas (pag. 47). L'opinion d'Aléandre est aujourd'hui la plus généralement reçue ; elle a été adoptée par Corsini, dans son traité intitulé *Series præfectorum urbis*, qui a excité aussi une si furieuse controverse. *Annal.* tom. II, pag. 235.

(1) Saumaise trompait ses amis ; et se trompait lui-même. Il donna dans la suite pour le motif du délai de sa rétractation les injures que lui avait dites et écrites le P. Sirmond. Il finit par épouser une protestante qui l'en éloigna plus que jamais.

(2) Prêtre grec de l'île de Corfou, mort à Rome en 1635. Le passage dont il est question est probablement

et en a été très-satisfait, avouant ingénument que dans bien des choses il faut s'en rapporter aux conceptions de ce gentilhomme ; mais il lui est resté quelques scrupules sur un passage dont je vous enverrai la note à la première occasion. Il a apporté un manuscrit tout entier de *Stephanus de Urbibus* (1). Il a deux livres de plus que les ordinaires, et réunit la version de *Xylander* (2) avec ses notes très-savantes ; il est décidé à le faire imprimer au plus tôt (3). On a encore commencé d'imprimer le Diophante (4) grec et latin, *in folio*, et par colonnes, avec les commentaires d'un habile homme ; on va commencer d'imprimer aussi le Nicéphore du père Fronton (5), attendu depuis

tiré de son ouvrage latin sur l'accord entre l'Église grecque et l'Église romaine, qui a paru à Rome en 1619.

(1) Étienne de Byzance, grammairien et géographe.

(2) Xylander, né à Augsbourg, mort en 1544, était un écrivain pauvre, et souvent un pauvre écrivain.

(3) Cet ouvrage de Saumaise n'a pas paru, quoique selon Allatius, *Apes urbanæ*, pag. 147, il fût prêt pour la presse : mais selon Ant. Clément il n'a pas été perdu, et des savans en ont profité. Voy. HARLES, *Biblioth. græca*, IV, 628.

(4) Diophante, inventeur de l'algèbre, mort sous les Antonins.

(5) Le P. Fronton du Duc (ou le Duc) a donné, avec des notes, l'édition de l'Histoire ecclésiastique, en

si long-temps. On ne tardera pas d'imprimer le Ptolémée (1) de Naibode (2), avec le texte grec ; il s'en est trouvé finalement trois exemplaires dans la Bibliothèque Royale. On prépare un excellent ouvrage pour être imprimé l'année prochaine. C'est la Chronique grecque de Georges *Syncelle* (3), qui fit autrefois l'objet des plus grands souhaits de *Scaliger*, avec la version de M. *Autinus* (4), personne de la plus grande érudition, et très-versée dans la chronologie. On y joindra la continuation de

grec, de Nicéphore Calliste, qui n'est pas le patriarche Nicéphore.

Cette édition a paru en 1630. Voy. FABR., *Biblioth. græca*, V, 131.

(1) Ptolémée *l'astronome.*

(2) Ce nom a été tellement défiguré par le traducteur et par le copiste, qu'il est méconnaissable.

(3) Georges-le Syncelle et Théophane, aussi de Constantinople, ont fait une Chronique qui va jusqu'au régne de Michel Curopalate, c'est-à-dire jusqu'en octobre 811.

(4) Jean-Baptiste Hautin, gendre de Rigault. On lit la même chose dans une lettre de Suarez, qui est insérée dans le quatrième vol. des Œuvres de Sirmond; mais cette édition n'a pas vu le jour. Goar a publié le Syncelle à Paris, 1652, avec une version dont il est l'auteur, et d'après un manuscrit de la Bibliothèque du Roi, de 1021, et qui a été acheté à Corinthe, en 1507, par Jean Abraham.

Théophane (1), trouvée dans la Bibliothèque Royale, écrite depuis plus de cinq cents ans; mais on désirerait beaucoup d'en avoir la version de *Turianus*(2), pour l'imprimer à côté avec le texte grec, et économiser le temps que l'on perdrait à en faire faire de nouveau la traduction. Le cardinal *Baronius*, d'heureuse mémoire, s'en est prévalu dans plus d'un endroit; et dans quelques notes, il dit avoir suivi la version de Turianus, ce qui fait présumer que cette version a été imprimée en Italie, ou qu'elle y existe en manuscrit. Je vous prie de voir si on pourrait en trouver quelque exemplaire, d'après lequel nous puissions faire l'édition, ou si on en trouverait une copie dans la bibliothèque dudit cardinal, sur laquelle on pourrait en faire une autre pour l'imprimer. Je crois que les manuscrits de M. le cardinal *Baronius* sont à la bibliothèque du Vatican, ou ont passé à la *valicella*, ou bien dans son église titulaire. Je vous prie en grâce de faire cette bonne œuvre pour le

(1) Goar avait aussi préparé une édition de Théophane avec sa traduction et un commentaire; mais l'édition grecque de la Chronique de Théophane n'a paru qu'après la mort de Goar, par les soins de François Combefis, qui y a joint des Observations. Paris, 1655, in-fol°.

(2) Torres, ou Turianus, Espagnol, et jésuite, avait été au concile de Trente; il avait plus de doctrine que de goût.

public (1), et vous obligerez avec moi M. *Autinus*, conseiller de Sa Majesté dans cette ville, mon ami particulier, personnage très-pieux et très-zélé pour la sainte Église catholique romaine, très-instruit, et grand ami des pères Sirmond et Fronton. (Si cet ouvrage de *Turianus* n'est pas encore imprimé, c'est ici l'occasion la plus convenable de le publier.) Le père Sirmond l'estime tellement, qu'il lui a confié une partie du *Syncelle*, dont il est possesseur extrêmement jaloux, suivant sa coutume. Je finis en vous baisant les mains.

AU MÊME.

16 juin 1620.

Je vous ai envoyé, dans son temps, un fragment du calendrier de Milan, qui ne vous déplut pas. J'en ai trouvé un autre dans l'église de Sainte-Geneviève, qui contient des vers pareils à ceux des Jours Égyptiens qui vous furent envoyés il y a quelque temps. Je n'ai pas voulu manquer de vous en faire part, certain que vous verrez volontiers, dans la diversité des expressions, une certaine conformité dans la disposition et la pratique de ces siècles, sur la numération desdits jours dans chaque mois, l'un com-

(1) Je ne connais aucune autre Notice sur cette version de Turianus; elle n'a pas existé, ou elle s'est perdue.

mençant par le premier jour et l'autre par le dernier, ainsi qu'on le trouve ensuite, et qu'il est pratiqué dans ledit calendrier, ce qui n'est pas absolument conforme au calendrier Ambroisien, qui n'en diffère néanmoins pas beaucoup, mais diffère extrêmement de celui de Constantin, avec lequel il a, dans très-peu d'endroits, quelques rapports. J'ai appris qu'il en existe un autre vieux dans un monastère près d'ici; on me l'a promis, je vous l'enverrai dès que je l'aurai obtenu; et désormais je serai plus soigneux à faire la recherche de tous les vieux calendriers pour votre service. On a vendu ici un livre de *Kepler*, sur les comètes, que l'on regarde comme extravagant (1), et comme je crains qu'il ne passe pas facilement jusqu'à vous, je vous en enverrai un à la première occasion. Je finis en vous baisant les mains.

AU MÊME.

29 juillet 1620.

Le Bourguignon, dont on vous a parlé, n'est autre chose que l'auteur de l'épître (2) *Amici*

(1) Ce grand homme est au contraire le premier qui, dans son Traité *de Cometis*, lib. III, 1619, ait écrit quelque chose de raisonnable sur les comètes. Voyez ce qu'en dit le célèbre astronome Pingré, dans sa *Cométographie*, t. I, p. 89 : Peiresc cédait, en écrivant ceci, aux préjugés de son temps.

(2) Celle de Saumaise.

*ad amicum* (1), à laquelle le père Sirmond n'a jamais voulu répliquer, lorsque ses amis ne cessaient de l'y inviter. A présent que je l'avais informé des bonnes intentions de l'auteur à se faire catholique, le déplaisir qu'il éprouvait à lui donner aucune sorte de satisfaction, tandis que je me proposais de le conduire chez lui, l'a porté sans m'en rien dire, à faire imprimer et publier une réplique tellement remplie d'expressions méprisantes, que ce gentilhomme en a été grièvement offensé, et le projet de la réconciliation et de la rétractation spontanée de l'épître a été rompu pour faire place peut-être à une insulte en vengeance de l'offense qu'il vient de recevoir. Je ferai tout mon possible pour l'empêcher; mais il faut confesser que ce père a très-grand tort. Je me flatte néanmoins, que sa conversion à la foi catholique aura lieu (2); mais ce procédé la retardera encore un peu. J'ai

(1) C'est l'ouvrage dans lequel il prend le parti du célèbre jurisconsulte Jacques Godefroy, contre le P. Sirmond, relativement à son opinion sur les régions et les églises *suburbicaires*, et elle parut probablement vers 1619. Elle est réimprimée plus correctement à la fin des Lettres de Saumaise, publiées en 1656. Cette controverse a produit différens écrits assez vifs dont on peut voir les titres dans l'ouvrage de Dupin, *Biblioth. des Auteurs ecclésiast. du dix-septième siècle*, II, 185; et Basnage, *Hist. Ecclésiast.*, I, 350.

(2) Celle de Saumaise. Voyez ci-dessus, pag. 41.

écrit précisément la semaine dernière à messieurs *Villerius* (1), *Winghenius* (2), et à M. *Schilder* (3) lui-même, au sujet des calendriers manuscrits. Il ne me reste qu'à vous remercier de votre nœud céleste (4), qui m'a plu infiniment, et de l'*Epindias* (5) de *Aldina* qui m'a paru très-agréable et digne de l'impression. Je désirerais beaucoup avoir les vers de M. Barclai sur l'un et l'autre sujet. En finissant, je vous baise les mains.

*P. S.* On dit que le père *Griembero* (6) a trouvé,

(1) Voyez plus haut, pag. 40.

(2) Probablement Pierius Winsemius, savant Hollandais, qui a écrit sur l'histoire : il est mort en 1644.

(3) Il est probable que c'est le jésuite Louis Schildère, théologien, né à Bruges en 1606 et mort en 1667.

(4) Voyez plus haut, pag. 38.

(5) Ce mot, pour être intelligible, devrait être écrit *epicedion*, poëme funèbre, de ἐπὶ, sur, et κῆδος, *funérailles*. Le mot *Aldina* est le nom d'une chienne. Voici le véritable titre de cette pièce : *In obitum Aldinæ catellæ, Lacrymæ poëticæ*. Il faut que Peiresc se soit chargé de la faire imprimer, car elle a été publiée à Paris chez Nicolas Buon, en 1622, in-8°. : elle fut généralement bien accueillie.

(6) Il y a probablement ici une faute du traducteur ou du copiste, et il faut lire *Griemberger*; c'était un jésuite Tyrolien qui a long-temps professé les mathématiques à Rome et à Vienne. Il est mort en 1636, à soixante-quatorze ans.

trouvé, dans la bibliothèque du duc *Altemps*, un *Archimède* manuscrit, dans lequel on a conservé quelques propositions ou quelques fragmens inédits sur le miroir. M. *Agésilas* (1), d'heureuse mémoire, m'avait promis quelques traités pour et contre, au sujet de quelques propositions de *Galilée*, publiées par un *franciscain*, qui fournirent à ses émules l'occasion de le faire citer à l'inquisition (2). Je voudrais bien avoir quelques détails sur cette affaire, et, si cela se pouvait, voir lesdits livres.

AU MÊME.

21 octobre 1620.

Quoique j'aie reçu votre lettre du 10 juillet,

(1) C'est Agésilas Marescotti de Bologne, savant Italien, venu à Paris en 1617, et recommandé à Peiresc, qui fut son patron. Il retourna en Italie en avril 1618, et mourut peu après, en juillet même année, à Bologne. C'était un grand mathématicien, qui, dans le court séjour qu'il fit à Paris, avait acquis l'amitié de tous les savans (Lettre de Peiresc à Aléandre, 12 septembre 1618).

(2) Il est probablement question ici du P. Foscarini, carme, et non franciscain, qui, dans une lettre adressée en 1611 au P. Fantoni, son général, avait cherché à concilier les passages de l'Écriture avec le système de Copernic; rien ne put le garantir de la censure que la congrégation des cardinaux prononça contre lui. L'hérésie de Galilée fut déférée à l'inquisition, et ce grand homme échappa prudemment au jugement,

je n'ai pas encore pu la communiquer à M. *Autin* (1), ni à M. *Saumaise*, qui auraient été enchantés de voir ce que vous m'écrivez au sujet d'Étienne de Byzance, et des autres géographes. Morel (2) m'avait promis l'indice de l'épître de *Libanius* (3) ; mais le bon vieillard est si indolent, que je ne puis vous assurer qu'il l'ait fait par cet ordinaire. Je vous remercie des soins que vous me promettez au sujet du *Conge* (4) du cardinal *del Monte*, que j'accepte volontiers, puisque vous le voulez bien, mais non à l'aide d'une copie jetée en moule, comme pour le Conge Farnèze, à l'effet de ne pas vous donner tant de peine; mais il suffira d'une relation exacte de sa forme et de son inscription, s'il y en a, ainsi que du poids de l'eau qu'il peut contenir; il suffirait de prendre un vase d'étain un peu plus grand que le Conge,

par un désaveu qu'il fit en 1616. Voyez MONTUCLA, *Hist. des Mathém.*, II, 293, et la *Vie de Galilée*.

(1) Voyez ci-dessus, pag. 43.

(2) Il s'agit de Frédéric Morel, fils d'un autre Frédéric, imprimeur du roi, et habile interprète des langues. Le fils surpassa le père; il fut bon éditeur de plusieurs ouvrages, et mourut fort vieux, en 1630.

(3) Libanius, habile et savant sophiste du quatrième siècle, fut le maître de Saint-Basile, de Saint-Jean-Chrysostome, et l'ami de l'empereur Julien.

(4) Vase antique. Peiresc travaillait beaucoup sur les mesures anciennes de tous les genres.

de quelque forme que ce soit, et après y avoir versé l'eau dont on aurait rempli l'antique, faire une marque intérieurement pour en connaître la mesure, et envoyer à mon père, en Provence, ledit vase, comme il fut fait pour l'autre. En finissant, je vous baise les mains.

AU MÊME.

21 octobre 1620.

Je vous remercie du problème relatif au miroir, par *Ustosius* (1), que je désirerais bien de voir. J'ai ouï dire qu'il s'en est fait, en 1617, une autre édition plus étendue, avec une estampe. Le père *Griemberger* (2) pourra vous en donner des informations, si toutefois l'avis qu'on m'a donné est véritable. On m'a dit encore que le religieux qui avait écrit sur le système de Galilée, se nomme le père *Foscarini*, de Bologne, et qu'il était dominicain (3). Vous verrez s'il n'y a point d'erreur dans le nom, et si vous pouvez m'en procurer un exemplaire, vous me ferez plaisir. J'envoyai à son

(1) Il y avait sans doute dans le texte de Peiresc *Eutocius*, nom d'un mathématicien grec d'Ascalon en Palestine, qui a vécu sous le règne de Justinien ; mais cet Eutocius n'a pas donné le problème du miroir d'Archimède. Il a composé un commentaire sur son Traité de la sphère et du cylindre.

(2) Voyez ci-dessus, pag. 48.

(3) Voyez ci dessus, pag. 49.

excellence M. Angelo Contarini (1) la lettre que vous lui écriviez ; il vint ensuite me voir, et s'étendit beaucoup sur votre mérite et vos vertus, se réjouissant infiniment d'avoir acquis de nouveau votre bienveillance.

Je suis enchanté que l'histoire Auguste (2) de M. Saumaise vous ait plu ; il a été passer quelques jours à la campagne avec ses parens. J'attends, à chaque instant, son retour, et je lui rendrai compte de son calendrier. En attendant, je vous en envoie cinq, des églises de Saint-Germain, de Paris ; de Saint-Exupère (3), de Corbeil ; de Saint-Victor et de Saint-Martin, de Paris, et de Cluni, qui diffèrent peu les uns des autres. Néanmoins, j'ai cru devoir vous les envoyer, pour démontrer combien était universelle la superstition attachée aux jours égyptiens (4), qui a duré jusqu'aux derniers temps, pendant lesquels on avait seulement changé le

(1) Angelo Contarini, noble Vénitien, qui a rempli dans sa patrie les plus honorables magistratures : il voyageait alors en France ; il est mort à Venise en 1656, et il a été inhumé dans l'église de Saint-Etienne où il a un beau tombeau.

(2) *Historiæ Augustæ scriptores.*

(3) Appelé par abréviation Saint-Spire.

(4) Comme on croyait que les Égyptiens avaient les premiers observé les jours malheureux, ces jours auxquels on ne devait rien entreprendre, s'appelaient ours égyptiens dans les anciens calendriers. Cette su-

DIES ÆGYPTIACVS en DIES ÆBER (1). Si vous vous donnez la peine de consulter le livre de Beda, intitulé *Ephemeris*, vous y trouverez à chaque mois des vers sur les jours égyptiens et aux heures de quelques calendriers (2). Quant à la fixation des points des équinoxes, solstices et commencemens du printemps, de l'été, de l'automne et de l'hiver (deux desquels, savoir: les solstices d'été et d'hiver, seuls, sont marqués dans le calendrier de Constantin), vous en trouverez quelques traces dans ceux que je vous envoie. Mais si vous examinez le *Beda* et l'*Isidore*, et principalement Galien, dans le commentaire des *Épidémies*, *I*, je crois que vous y verrez plusieurs choses dignes de votre attention.

Le père Sirmond n'est pas encore de retour

perstition passa des païens aux chrétiens, dans les bas temps. MURATORI, *Rer. Ital. Script.*, II, p. 11, p. 1027. On trouve des exemples des jours égyptiens, jusqu'en 1522; mais la superstition des jours malheureux n'a pas encore aujourd'hui cessé, puisque l'*Almanach de Liége*, le *Messager Boiteux*, *etc.*, ont toujours soin d'indiquer les jours heureux.

(1) Ce mot est insignifiant: le texte de Peiresc portait probablement DIES ÆGER, *jour maudit*, *jour malheureux*. Voyez l'Abrégé de Ducange, par Adelung, au mot *Dies*.

(2) Muratori, dans ce passage, cite des vers semblables, tirés d'un calendrier manuscrit de la Bibliothèque Ambros. à Milan.

de son voyage de Bretagne, où il a été visiter et établir quelques nouveaux colléges de son ordre ; je crains qu'à son retour, il ne trouve ici un nouvel antagoniste tout aussi aigre que lui (1), et de qui je ne saurais espérer d'arrêter l'impétuosité. Je ne crois pas qu'une personne jeune et séculière puisse être plus disposée à pardonner qu'un ecclésiastique avancé en âge. J'ai fait tous mes efforts pour empêcher toute réplique; mais il n'est pas aisé de persuader un jeune homme extrêmement affecté des injures et des affronts qu'il a reçus : l'obstination et l'opiniâtreté de l'un entraîne l'autre, et le rend capable du même procédé. Dans tout ceci, je pense que, finalement, il est du devoir du plus âgé de se montrer plus prudent et plus modeste. Je finis en vous baisant les mains.

AU MÊME.

4 novembre 1620.

Je viens de lire une lettre de Daniel *Heinsius* (2), qui se rétracte de l'offre qu'il avait faite d'envoyer le *Procope* de la version de *Vulcanius* (3), corrigé par lui, disant que le père

(1) Saumaise, plus haut, pag. 41, et plus bas, pag. 71.

(2) Daniel Heinsius, de Gand, savant professeur à Leyde, disciple de Scaliger, du même âge que Peiresc, lui a survécu près de vingt ans.

(3) Bonaventure Vulcanius, de Bruges, aussi professeur à Leyde; mais mort depuis 1614.

André *Schotto* (1) lui avait offert le texte grec de l'histoire anecdote de Procope, pour le faire imprimer en Hollande, conjointement au reste des œuvres de cet auteur, sous certaines conditions, et surtout qu'on ne dirait point que la copie en a été tirée de Rome : en sorte qu'ils feront l'édition entière à Leyde, sans l'envoyer ici, ce qui me fait la plus grande peine; surtout d'après l'espoir que, par sa dernière lettre M. le cardinal de Sainte-Suzanne m'a donné, de m'envoyer bientôt copie de cette anecdote, que je voudrais bien à présent n'avoir pas demandée; ou, au moins, qu'elle ne me fût pas envoyée de quelque temps, pour voir si le père *Schotto* pourra tenir sa promesse, et pour que l'on ne pense point que la copie peut venir de moi. Je vous prie donc d'en informer sa seigneurie illustrissime, avec votre sagacité ordinaire, et de faire retarder l'expédition de la copie qu'on faisait pour moi : je vous en aurai une grande obligation.

Feu M. de Thou ayant plusieurs fois été menacé par son épouse, que, si elle lui survivait, elle jeterait au feu les autographes non encore imprimés de son Histoire, prit le parti d'en envoyer une copie à un conseiller de l'électeur palatin, homme de beaucoup de mérite, et

(1) Schott, jésuite d'Anvers, bon professeur de grec, et éditeur de plusieurs ouvrages.

littérateur, pour qu'elle fût conservée dans la bibliothèque palatine, sans l'imprimer que longtemps après sa mort; mais ce conseiller, à qui les manuscrits avaient été confiés, sachant l'auteur mort, a fait imprimer à Genève lesdits autographes, ce qui a causé le plus grand déplaisir à tous les amis du défunt, et, entr'autres, à MM. Dupuy et Rigault, qui s'occupaient de faire quelques corrections à cet ouvrage, principalement pour plaire à la cour de France; et déjà une bonne partie des corrections étaient achevées, ce qui ne sera pas trop conforme à cette édition : j'en ai eu le plus grand chagrin. Ce qu'il y a de pire, c'est que la chose a été faite si secrètement que je n'en ai rien su, jusqu'au moment où il m'est venu des livres finis d'imprimer; de manière qu'il m'a été impossible d'y apporter le remède qui aurait convenu. Au reste, l'œuvre est partagée en cinq volumes *in-folio*, qui vont jusqu'à l'année 1607. On attend une partie de la vie de l'auteur, qui contient des choses particulières qui n'ont pas de rapport avec l'Histoire. En un mot, l'ouvrage est si volumineux que deux seuls exemplaires forment presque un ballot, et je ne vois pas trop comment on pourrait en envoyer chez vous. L'impression est incorrecte, le papier indigne de l'ouvrage, et Dieu sait s'il ne s'y sera pas glissé quelque chose contre l'intention de l'auteur.

J'ai reçu votre pli du 26 septembre avec le livre sur le système du Monde ; il m'a causé un étonnement mêlé d'admiration, relativement à la condition humaine, capable d'opinions les plus extraordinaires qu'on puisse imaginer, au point qu'on ne saurait en forger de si extravagantes qu'elles ne trouvent quelque partisan. Je voudrais bien, s'il en existe quelque relation, savoir comment le Saint-Office se conduisit à cet égard, et ce qui a pu arriver à l'auteur. Je vous remercie infiniment de la peine que vous avez prise pour cela.

J'ai reçu, il y a quelques jours, une lettre de M. *Schilder* (1), en réponse aux miennes. Il me marque qu'il attendait ses effets, qui avaient été adressés à la maison d'un de ses amis, et qu'ensuite il m'enverrait sans retard les calendriers manuscrits. M. Saumaise, retourné de la campagne, me dit que le calendrier dont il avait parlé est très-antique, et qu'il est inséré dans le volume de la Médée d'Ovide (2), tout en lettres majuscules, et rempli

(1) Voyez ci-dessus, pag. 48.

(2) Nous n'avons pas la Médée d'Ovide. Dans une lettre du 8 octobre 1616, Peiresc disait à Aléandre : « L'auteur de la Médée trouvée nouvellement, » peut bien être tout autre qu'Ovide Nazon, mais » il n'est pas plus moderne que Tertullien, puisque » celui-ci, dans le livre des prescriptions, chap. 39, dit :

d'ouvrages d'auteurs tous Africains et antiques, mais que l'opuscule du calendrier est de peu d'importance pour l'objet qui vous intéresse, n'y étant point fait mention des fêtes ni des nativités. Il est remarquable seulement en plusieurs choses relatives aux calculs astronomiques, formés en une seule roue, sur laquelle sont les solstices et autres choses pareilles. Il a écrit chez lui, si M. son père pourrait le trouver parmi ses *schèdes* (1), ce qui sera difficile, et peut-être il sera nécessaire d'attendre à la fin de l'hiver, qu'il retourne chez lui, n'étant pas le maître de l'original. Enfin je tenterai tous les moyens possibles pour avoir moi-même cet original, de façon ou d'autre.

J'ai encore une commission à vous donner, puisque vous vous y portez avec tant de bonté. Je ne sais si vous avez jamais connu M. *Natalitio Benedetti*, de Foligno, qui avait un très-beau cabinet et un grand recueil de choses antiques. Un peu avant sa mort il m'écrivit qu'il avait préparé un choix de diverses antiquités, pour me l'envoyer. Il concernait nos antiquités

» *Ovidius Geta Medeam tragœdiam ex Virgilio plenissimè expressit.* » Dans une autre lettre du 1er. janvier 1618, Peiresc cite Aléandre lui-même, et les savans de Rome, qui disent qu'Ovidius Géta était affranchi d'Ovide Nazon.

(1) Notices, Extraits, etc.

françaises, telles que le sceau de plomb des princes de la famille de Charlemagne, plusieurs petites monnaies françaises et gothiques, et autres objets classés séparément dans une petite boîte (1), ainsi qu'il m'en avait envoyé d'autres auparavant ; et moi, je lui avais pareillement adressé d'autres antiquités de son goût. La mort ne lui donna pas le temps de finir son paquet, et j'ai toujours beaucoup regretté de n'avoir pas vu ses curiosités françaises. Je souhaiterais de savoir si, par la médiation de M. le cardinal *Barberin*, ou de M. le cardinal *de Sainte-Suzanne*, ou de tout autre, on ne pourrait pas déterminer les héritiers de M. *Natalitio* à m'envoyer les empreintes de ses antiquités françaises, dont ils seront restés possesseurs, avec toutes les autres curiosités du défunt : je leur en aurais la plus grande obligation, ainsi qu'à vous et à ces autres Messieurs qui me procureraient cette grâce. Je suis, en vous baisant les mains.

PEIRESC *à* M. RUBENS.

Aix, 16 décembre 1620.

Mon très-illustre Monsieur,

Après avoir quelque temps cherché quelqu'an-

(1) On connaît plusieurs sceaux ou bulles de plomb de Charlemagne. Voy. Mabillon, *de re Diplom.*, pag. 707 ; Heumann, I, 126. Ces sceaux ont été gravés par Montfaucon, *Monumens de la Monarchie française*,

cienne trace manuscrite du calendrier de Constantin, de M. Hervartius (1), j'en ai finalement trouvé un excellent, qui serait bien plus précieux s'il n'y manquait pas quatre mois entiers et une figure d'un autre. Mais les huit mois et les sept figures qui restent sont néanmoins très-précieux. Il y a, dans ce calendrier, d'autres choses très-remarquables, qui dédommagent des feuilles qui manquent. Telles sont les figures des sept mois, peintes à l'antique, correspondantes exactement à quelques vers anciens, écrits près d'elles, et qui en font la description particulière, dont vous trouverez ci-joint la copie : je crois que vous y découvrirez des choses très-gentilles, puisqu'au premier aspect, on y a découvert la manière dont on jouait aux tessères à travers une petite tour; cela se voit dans la figure du mois de décembre, par la vérification du vers :

*Nunc tibi cum Domino ludere verna licet* (2).

avec un masque auprès, pour désigner un amusement d'hiver. Le calendrier parle de la fête

I, pl. XXI, n°. 9; et les Bénédictins, *Traité de Diplom*, IV, 110.

(1) Herwart, Bavarois, savant en chronologie, histoire et mythologie, mais soutenant souvent des sentimens bizarres.

(2) Il paraît que quand Peiresc a écrit cette lettre, il n'avait aucun soupçon sur l'authenticité de ces figures. Voyez plus bas, pag. 68 et 69.

dite *Hilaria*, et je vous dirai, à ce sujet, qu'on a découvert, dans le mois de novembre, plusieurs choses relatives au culte d'Isis, et encore la même figure que je donnai dans son temps à M. Pignoria, et qu'il imprima dans sa table *Bembina*, gravée sur une clef de bronze antique, disposée pour servir à la direction des canaux d'eaux; peut-être pour ces bains ou ablutions, dont il fait mention à la solennité dite HILARIA, placée dans le calendrier, non-seulement au mois de mars, mais encore dans celui de novembre, comme l'indique l'exemplaire de M. Hervartius. Il y a, en outre, à la fin du calendrier, deux figures de princes, habillés comme les empereurs de ce siècle-là, que je crois être Constance, fils de Constantin, et Constance César Gallus : le livre semble avoir été composé de leur temps, ou écrit au commencement de leur siècle; la copie dont il s'agit ayant au moins huit cents ans, et vraisemblablement ayant été faite sur l'autographe original de FVRIVS DIONYSIVS FILOCALVS qui en fit, à ce qu'il dit, la dédicace à l'honneur d'un certain VALENTINVS qui devait être, dans ce temps, une personne d'importance et noble, ou, peut-être, seigneur ou patron dudit Filocale, son esclave ou son affranchi. La figure de Constance Auguste est assise; elle porte une couronne de pierreries qui

serre ses cheveux, et à la manière des saints, elle a un cercle rond autour de la tête; elle tient, de la main gauche, un sceptre surmonté d'une demi-petite figure casquée, portant un petit bouclier, et répand de la droite de l'argent, pour marquer les jours de libéralité désignés dans le calendrier, à ce qu'il me paraît. Gallus César est debout, tenant un pareil sceptre de la main gauche, et de la droite une petite Victoire portant une couronne et une branche de palmier. Il n'a pas de diadême comme l'autre, mais il a le grand cercle autour de la tête. Ses habits sont enrichis de bijoux et d'un grand nombre de camées, et surtout le manteau, qu'il porte à-peu-près comme le *pallium* à la grecque. Lès figures sont majestueuses; mais elles ne diffèrent pas du profil de leurs médailles. Avant le calendrier, on a représenté les sept planètes habillées exactement à l'antique. Il y manque seulement Jupiter et Vénus. Le soleil est justement tel que l'Apollon de Daphné; la lune a le croissant derrière les épaules et une corne renversée; il y a immédiatement, avant les planètes, ce que le livre renferme de plus beau; c'est la représentation de deux tables, sur lesquelles il est écrit : NATALES CÆSARVM, et l'on y voit la statue de l'empereur, de la poitrine en-dessus, avec le cercle autour de la tête. Il a un globe sur le-

quel est le phénix, ressemblant presque à un génie, ainsi qu'il est sur les médailles dudit Constance. En face desdites tables, on voit une grande figure de la Victoire ayant l'aigle auprès d'elle, et un écu rond à la main, sur lequel elle écrit : SALVIS AVGVSTIS FELIX VALENTINVS. Il y a en outre, avant la Victoire, quatre grandes figures : l'une, de Rome, casquée, avec le globe et une petite Victoire qui la couronne : la seconde, d'*Alexandrie*, debout, ayant auprès d'elle les vaisseaux égyptiens ; la troisième, de Constantinople, debout, mais portant des tours, et comme occupant la place d'Antioche. La dernière est de Trèves, dans les Gaules ; elle conduit un barbare captif : cela me fait présumer que le manuscrit vient de ces endroits-là. Si chaque figure n'avait pas, auprès d'elle, son inscription et son propre nom, j'aurais pensé que la troisième était Antioche et la dernière Constantinople, parce que, dans les médailles de Constance, la figure de Constantinople est casquée ; et, s'il m'en souvient bien, il y a, près d'elle, quelques captifs ou quelques trophées. C'est peut-être une faute du copiste : car je n'ai jamais vu Constantinople avec des tours, ni Antioche sans en avoir. Je ne sais comment alors on aurait pu ne pas mettre Antioche parmi les villes principales, puisqu'elle jouit long - temps

encore après de très-grands honneurs dans l'Orient. Immédiatement devant la figure de Rome, il y a un titre qui paraît commun à toutes les choses profanes susdites, qui sont dans ce manuscrit, dans lequel on voit une table portée par deux génies, faite comme les anciens titres gravés sur les marbres, sur laquelle on lit, en grands caractères : VALENTINE LEGE FELICITER, et en caractères plus petits, quoique majuscules et carrés en rubrique, VALENTINE VIVAS FLOREAS, VALENTINE VIVAS GAVDEAS : et aux deux bords du titre, en petits caractères majuscules, le nom du serf ou de tout autre qui écrivit le livre, FVRIVS DIONYSIVS FILOCALVS TITVLAVIT. Sur le titre, il y a un monogramme dans lequel je crois qu'on a voulu comprendre toutes les lettres de l'inscription placée après, VALENTINE FLOREAS IN DEO, locution très-fréquente dans ce siècle, VIVAS IN DEO. Ce soin, de faire mention de Dieu, me fait penser que ce Valentinus devait être chrétien, malgré qu'on lui ait dédié des choses profanes et gentiles, peut-être à cause de quelque magistrature ou de quelque charge de la république, dont il était revêtu, qui étendait ses soins, tant sur le peuple Gentil et ses rits (que pouvaient alors suivre tous ceux qui le voulaient) que sur les Chrétiens. Il y a sur tout cela des choses très-curieuses, qui sont au commencement

commencement du livre ou du volume. Je vous baise les mains.

PEIRESC *à* M. ALÉANDRE.

10 mars 1621.

J'attends avec grand empressement ce que vous pourrez nous procurer des *Indices Cresconiani* (1) et de Damase. Je suis charmé que vous ayez été satisfait du calendrier manuscrit de Constantin; il est possible que celui de M. Hervartius ait été copié sur celui-ci, avant qu'il soit devenu imparfait, comme vous le présumez. Il est très-vrai qu'ils doivent venir l'un et l'autre d'une même source, et dans tous les cas, je crois que vous aurez été bien aise de voir votre conjecture confirmée, et la correction du mot N. DIANES, au lieu de N. CIANES. L'opinion relative à la connaissance attribuée au vicaire est très-belle; mais il me paraît qu'il faudrait la supposer donnée au vicaire, plutôt à cause de l'absence du préfet prétorien, qu'à cause de celle du préfet urbain (2). Je peux difficilement me persuader, à l'égard du marty-

(1) La collection des Canons faite par Cresconius, évêque d'Afrique, du septième siècle, n'avait pas encore été publiée; elle ne le fut qu'en 1661. Aléandre en cherchait un exemplaire manuscrit qui fût complet. Je n'ai pas la lettre qu'il écrivait à Peiresc, à laquelle celle-ci sert de réponse.

(2) Voyez ci-dessus, pag. 40.

rologe, que là où est écrit *XVIII kal. Oct. Cypriano Africæ, Romæ celebratis in Calixti*, on doive ajouter le mot *Cornelii* après celui de *celebratis*, ou à sa place, puisque dans les autres, on n'est pas dans l'usage de mentionner la cité de Rome, mais seulement les autres pays étrangers. En supposant que ce soit là le calendrier de l'Église romaine, et que tous les martyrs qui y sont enregistrés aient souffert à Rome leur martyre, excepté ceux qui sont distingués par les noms d'autres pays, il est pourtant vrai qu'on ne devait pas omettre le pape Corneille; mais j'ignore pourquoi on l'a fait. Il en manque encore bien d'autres qui ne devaient pas être moins importans, tels que Saint Étienne et autres. M. Schilder m'ayant permis de vous envoyer le calendrier de *Ciacconeo*, je ne manque pas de le faire, quoiqu'il me paraisse que vous n'y trouverez pas grand' chose d'importance, car *Manutius* a fait presque la même chose. Je chercherai celui de *Raschius*, et si je le trouve, je ne manquerai pas de vous l'envoyer. J'ai ouï dire qu'il y en a un autre de *Elias Reusner* : je ferai en sorte de vous le procurer.

Je vous ai écrit dernièrement (1) au sujet

(1) La lettre où il en est question n'est pas dans la collection de M. de Saint-Vincens, ou du moins dans ce qu'il m'a envoyé.

d'un calendrier arabe pris sur les dernières galères turques conduites à Marseille. Il est extrait d'un livre qui contient les sorts turcs, pour savoir si un voyage sera heureux ou non, et les sorts *Virgiliani* (1). Nos maronites n'ont pu l'interpréter en entier ; ils disent qu'il contient des articles en langue persane, qu'ils ne savent pas ; mais à cela près ils l'ont traduit. On y voit désignés les DIES ARDVI et DIES PROSPERI, comme chez les Égyptiens; les jeux et solennités du prince *Chavaresmitan* (2); la mort de Mahomet, fils de Morat; la fondation de Constantinople au 12 mai, comme jour prospère ; l'entrée de Noé dans l'arche; l'émission du livre des pseaumes ; la mort de Salomon ; celle de Daniel et de Zacharie ; la mission de l'Évangile ; la nativité de la Vierge ; l'Annonciation; la fête de la Purification, au 2 février; la solennité de Saint-Grégoire, au mois de juin; le martyre de Saint-Jean; la première promulgation de la loi de Mahomet, et autres choses semblables. J'attends un homme que l'on dit versé dans ces langues, pour voir si on pourra en tirer quelque chose de bon, et digne de vous

(1) Les sorts de Virgile étaient tirés, en ouvrant Virgile: on concluait du passage qui tombait sous la main, si l'on serait heureux ou malheureux dans ce que l'on voudrait entreprendre.

(2) Ou prince du Kharizm, appelé *Corasmin* par les historiens des Croisades.

être envoyé : mais si vous croyez qu'on puisse plus aisément trouver chez vous des traducteurs, je vous enverrai l'original.

Quand je vous ai parlé du supplément de Jean Sibilla, j'ai voulu vous dire qu'il avait cru convenable de ne pas laisser imparfait le calendrier manuscrit de Constantin, relativement aux feuilles qui y manquaient, auxquelles il avait cru pouvoir suppléer par son génie, tant pour les figures des mois que pour les inscriptions qui manquaient ; mais qu'il n'y avait réussi en aucune manière, ayant composé les inscriptions sans jugement ; cumulant, par exemple, partie des fêtes et jeux du mois de novembre avec une partie de celles du mois de décembre ou d'autres mois, pour compiler l'inscription et le calendrier du mois d'avril ; représentant, à la place de celles qui manquent, certaines figures qui n'ont aucun rapport aux vers imprimés dans la collection de Pitheas (1) ; ce qui me fit penser qu'il ne valait pas la peine de vous en envoyer copie, n'étant qu'une pédanterie et une stupidité, placée néanmoins dans le manuscrit parmi les antiques, peut-être pour le vendre plus cher, en le faisant paraître complet. Quand je reçus de M. Schilder le manuscrit du calendrier de Constantin, je ne le crus pas d'abord imparfait, parce que là où les an-

(1) Peiresc a certainement écrit *Pithæus*, Pithou.

tiques manquaient on avait substitué des pièces nouvelles, falsifiées d'une manière moitié moderne et moitié antique, tant pour les figures que pour les inscriptions. Ayant ensuite reconnu la tromperie, je me contentai de vous envoyer copie des feuilles antiques, laissant le reste comme faux et supposé, et ne correspondant pas aux mêmes mois qu'Hervart a fait imprimer. Si vous en souhaitez une copie, je ne manquerai pas de vous l'envoyer (1).

Je ne sais pas comment il se fait que vous n'ayez pas trouvé, dans mon paquet, toutes les sept estampes des mois : je me rappelle bien qu'elles y furent toutes renfermées en ma présence. Peut-être les feuilles n'ont-elles pas été bien placées par ordre; faites-y quelque attention, et vous y trouverez février habillé à la

(1) Ce célèbre monument est celui qu'on appelle le *Calendrier de Constantin*. Peiresc nous en trace l'histoire. Depuis lui, il a été gravé dans le *Prodromus Bibl. Vindobonensis*, publié par Lambécius, au tom. I ; il a été inséré dans le *Trésor des Antiquités romaines* de Grævius, tom. VIII, et dans le *Supplément* que Montfaucon a fait à son *Antiquité expliquée*, tom. I. Peiresc qui avait, dans sa lettre à Paul Rubens, regardé toutes ces peintures comme authentiques, nous apprend dans celle-ci comment quatre ont été refaites. Grævius vit bien qu'il manquait des figures et quatre mois aux éditions précédentes, mais il ajoute que Lambécius les a suppléées d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Vienne. En effet, Grævius a publié ces figures avec le

vestale, mais en berger; août représenté par un enfant nu; septembre en vendangeur, portant un lézard suspendu à un fil; octobre en chasseur aux lièvres; novembre en ministre d'Isis; décembre en domestique *verna* qui joue aux dés. Peut-être aussi sont-elles faussement numérotées. En finissant, je vous baise les mains.

AU MÊME.

4 mai 1621.

Nous avons ici M. Hugues Grotius, dont l'évasion est miraculeuse, s'étant enfermé tout

Commentaire de Lambécius. Kollar, dans ses *Analecta Bibl. Vindobonensis*, a fait la même chose; cependant Lambécius, aux articles de Février, Octobre, Novembre et Décembre, rappelle seulement les quatrains d'Ausone, mais ne donne pas la description des figures, comme il le fait aux autres. Cette réticence peut faire présumer que ne voulant pas faire graver le calendrier incomplet, et ayant adopté ces figures sans trop les examiner, il n'a pas voulu du moins devenir faussaire en donnant leur description comme si elles étaient authentiques. Mais je vais plus loin : je pense qu'aucune de ces figures n'est du temps qu'on leur assigne; elles ont été faites pour se rapporter aux quatrains d'Ausone, mais dans un temps postérieur au calendrier. Ces figures, pour le style, le dessin et le costume, n'ont aucune analogie avec le temps de Constantin; elles appartiennent plutôt au onzième, douzième, ou treizième siècle. Il se peut cependant qu'elles reproduisent des figures plus anciennes, mais sous les formes auxquelles on était habitué au temps où ces copies auront été faites.

nù dans un petit coffre, dans lequel on lui portait quelquefois des livres pour le distraire dans la prison perpétuelle à laquelle il avait été condamné. Il a fait des vers en reconnaissance de l'obligation qu'il a audit coffre. M. Barclai vous les enverra. Je le trouve très-bien intentionné envers l'Église catholique, et rempli d'une très-grande aversion contre les Huguenots principalement, et j'espère qu'il ne différera pas aussi long-temps de faire son abjuration, que cet autre ami (1) dont la réplique n'est pas encore achevée d'imprimer. Elle contiendra des observations curieuses, mais mêlées d'expressions trop aigres contre le père Sirmond ; ce qui m'a fait beaucoup de peine. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour y apporter quelque adoucissement, mais cela ne m'a pas été plus possible qu'à d'autres amis que j'avais employés pour le même objet. L'ouvrage sera *in*-4°., de plus de soixante feuilles entières. Il traite très-amplement toute cette matière, en laissant, cependant, au souverain pontife tout l'honneur qui lui est dû, et la suprématie universelle dans l'Église. C'est du moins ce dont il m'a assuré plusieurs fois. Je vous baise les mains.

AU MÊME.

23 septembre 1620.

Je vous adresse ci-joint une lettre de M. Du-

(1) Saumaise.

puy, et un petit livre qui prétend transformer les taches du soleil en plus de trente planètes (1). Peut-être ces taches ne sont-elles point à mépriser, ainsi que les principes sur lesquels l'auteur se fonde. Les observations des phénomènes sont bien vraies, et j'en ai fait, il y a plus de huit ou dix ans, d'exactement conformes aux siennes, et particulièrement sur le mouvement et la position oblique. J'ai pensé qu'il était indispensable que vous vissiez cet ouvrage.

J'ai découvert tout nouvellement, dans un lieu curieux (2), et qu'on ouvre rarement, une pierre précieuse antique, la plus grande et la plus belle que j'aie jamais vue (3). Sa forme est ovale; elle est aussi grande que toute cette

(1) Ce livre doit être celui de J. Tarde, intitulé *Borbonia sidera, id est planetæ qui solis limina circumvolitant motu proprio ac regulari, falsò hactenùs ab helioscopis maculæ solis nuncupati. Parisiis*, 1620, in-4°. Cet ouvrage a été imprimé ensuite en français en 1623. L'auteur voulait donner aux taches du soleil le nom d'Astres des Bourbons.

(2) Le trésor de la Sainte-Chapelle. Il paraît qu'on n'y était admis alors qu'avec un grand mystère; la curiosité ardente de Peiresc lui fit chercher les moyens d'y pénétrer; il y fut introduit; mais, comme c'était un acte de confiance, sa délicatesse lui fait craindre d'en abuser, et il a raison de ne pas nommer le lieu où il a découvert le précieux monument qui fait le sujet de cette lettre.

(3) Cette pierre est en effet le plus beau monument

feuille ouverte (1). On y a gravé vingt-quatre grandes figures, dont la plupart sont longues comme la main. La pierre est d'agate orientale (2), fond noir et rouge-brun ; les figures, taillées en camées, sont grisâtres, avec quelques nuances de blancheur ; la plus haute surface, dans quelques endroits, tire sur le brun.

Le sujet de la sculpure est l'apothéose de l'empereur Auguste, faite de main de maître, et en tout conforme à l'antique. La pierre est dans une enchâssure d'argent doré, dont le travail et la manière indiquent environ une antiquité de sept ou huit cents ans, offrant des inscriptions en lettres grecques majuscules, et des

de ce genre : on a connu par ce qu'en a dit Gassendi, dans la vie de Peiresc, liv. III, et par les opinions de Saint-Amand, de Montfaucon et d'autres, l'explication qu'en donna d'abord Peiresc ; mais il est curieux de l'entendre s'expliquer lui-même : c'est pourquoi cette lettre est un morceau très-intéressant pour l'histoire littéraire.

(1) Elle a un pied moins quelques lignes dans sa plus grande longueur, et dix pouces dans sa plus grande largeur ; car, l'espèce d'ovale qu'elle forme est un effet de la nature et non de l'art, c'est pourquoi elle a des irrégularités dans ses dimensions.

(2) Bien plutôt de cette espèce de quartz agate et sardoine qu'on nomme sardonyx ; la matière est partout d'une extrême pureté. Les cinq couches qui la composent, et dont quatre se détachent sur celle d'un rouge vineux qui en fait le fond, semblent avoir été mises l'une sur l'autre exprès pour former,

images des saints vêtus à la grecque (1). Elle est posée sur un pied d'argent doré, rempli de reliques, fait l'année 1379, et donnée par le roi de France Charles V, à une église, dans laquelle on croyait par tradition qu'elle représentait le triomphe de Joseph. Qu'il vous suffise de savoir que la chose est surprenante, et ne saurait être soupçonnée d'être moderne.

On y voit trois rangs de figures, l'un comme dans le ciel, l'autre comme sur la terre, sous le

en les épargnant successivement avec l'outil, l'effet d'un tableau.

(1) Ces figures et ces inscriptions appartenaient en effet au Bas-Empire : ce superbe camée, représentant une famille impériale, avait été conservé à Rome, d'où Constantin l'avait porté à Byzance ; la tradition du sujet s'étant ensuite perdue, il paraît que cette pierre est devenue, même au temps des empereurs d'Orient, successeurs de Constantin, un sujet de piété, et c'est alors que se sera établie l'opinion qu'elle représente le triomphe de Joseph. Comme ce bijou était magnifique, on aura voulu le consacrer plus particulièrement à la religion, et on en a fait un reliquaire : on l'avait placé dans un cadre de vermeil sur lequel étaient encore des fragmens d'os de confesseurs et de martyrs ; on mit aux quatre coins les Évangélistes en émail, avec leurs noms grecs et dans cet ordre ΜΑΘΑΙΟΣ. ΜΑΡΚΟΣ. ΛΟΥΚΑΣ. ΙΩΑΝΝΗΣ. *Mathieu*, *Marc*, *Luc*, *Jean*, et les portraits des Saints dont on voyait les reliques avec leurs inscriptions en grec. La pierre a toujours été figurée seule, et jamais avec ce cadre ; il a été fondu.

premier rang, et le troisième sous le second, comme dans une prison souterraine ; dans le plus élevé, on voit au milieu l'empereur Auguste voilé, avec une couronne radieuse sous le voile, ayant en main le sceptre, et porté au ciel sur le dos de la déesse Rome, armée à sa manière accoutumée, et tenant le monde dans ses mains. En présence d'Auguste, on voit Jules-César, armé comme Mars, de la tête aux pieds. Il est couronné de lauriers, et paraît venir à la rencontre d'Auguste ; de l'autre côté se voit un Pégase, portant un prince très-beau et couronné de lauriers, que je crois devoir être Marcellus son favori, qui était grand amateur de chevaux. Entre lui et Auguste se trouve un petit Amour tenant les rênes de Pégase. Je crois qu'il représente ce bel enfant, jeune fils de Germanicus, dont Livie fit faire un portrait, *habitu Cupidinis* (1), qui fut placé dans son laraire, et qu'au dire de Suétone, Auguste avait la coutume de baiser toutes les fois qu'il le voyait.

Au second rang, on voit au milieu, sur un escabeau ou *suggeste*, l'image de Livie couronnée de lauriers, assise dans un siége à dossier, habillée à la romaine, tenant un flambeau (2) à la main. A sa droite, sur le même escabeau, se

(1) Sous la forme de Cupidon.

(2) Des pavots. Voyez plus bas.

trouve Tibère, aussi assis dans un autre siége, nu de la ceinture en haut, avec l'Égide sur ses genoux, tenant de la main droite le *lituus*, et un long sceptre de la gauche. Germanicus est debout devant lui, noblement armé, avec le casque en tête, paraissant venir s'aboucher avec Tibère. Derrière lui, mais un peu plus bas dehors de l'escabeau, dans une chaise sans dossier, est assise Agrippine, son épouse, qui porte dans la main un volume roulé, et tient devant elle, sur son sein, son fils Caligula, très-jeune, en habit de simple soldat, avec son bouclier à la main ainsi que ses *caligæ* (chaussures). Il est sans couronne, et foule sous ses pieds diverses armes, telles que des cuirasses et des boucliers, comme s'il était né parmi les armes. Il y a entre Tibère et Germanicus, une femme debout, couronnée de lauriers, qui embrasse la tête de Germanicus, le caressant de manière qu'il ne paraît pas que ce puisse être autre qu'Antonia qui fut ensuite en son temps prêtresse d'Auguste. Derrière Tibère on voit Drusus son fils, aussi debout, armé comme Germanicus, portant un trophée dans la main gauche, ce qui peut signifier qu'il est entré en triomphe à Rome; il étend la droite vers le ciel en regardant la déesse Roma, qu'il paraît vouloir embrasser; auprès de Drusus est placée Livilla son épouse, assise dans une chaise

faite dans la forme d'un sphinx. Par-dessous la chaise de Livie, est une femme qui pleure, et qui porte sur sa tête une tiare à la façon des Parthes. On voit, au troisième rang, des figures de captifs, à mi-corps, au milieu une femme en habit germain, portant un enfant dans ses bras; il y en a une autre auprès d'elle en cheveux longs, telle qu'on représente l'Espagne sur les médailles, peut-être à cause des victoires sur les Cantabres; trois ou quatre autres portant des tiares et des habits orientaux, et deux fleuves nus, comme pouvaient être le Rhin ou le Danube, ou tous autres. Ils sont assis, et ont l'air triste et pleurant, et sont placés confusément parmi des boucliers et d'autres armes; les uns avec des égides, et les autres avec des simples têtes de Méduse, ou d'autres à la manière des Barbares : enfin, ce monument est très-noble, et ce qui atteste plus parfaitement la fidélité du sculpteur, et qui prouve que cet ouvrage a été fait avec le plus grand accord, c'est que la face d'Auguste est remplie de majesté, et ressemble très-bien au profil de ses médailles; sa couronne radiée est de pierre jaune-pâle, pour imiter la lumière (1). La face de Tibère ressemble très-bien à ses

(1) L'imagination de Peiresc le porte ici trop loin : la couronne n'est pas d'une couleur particulière, mais de la même teinte que la couche à laquelle elle est parallèle.

meilleures médailles; il a un peu de duvet sur les joues, comme dans quelques-unes des plus belles médailles. Le visage de Livie ressemble très-bien à celui de Tibère; Antonia non-seulement ressemble à ses propres médailles, mais elle ressemble aussi à M. Antoine, son père, ce ce qui ne me paraît pas indigne de remarque. Germanicus ressemble assez à Antonia et à ses propres médailles, ayant encore un peu de poils folets, ce qui fait un bel effet. Drusus ressemble à ses médailles; Agrippine aux siennes; on ne saurait en dire autant de Livilla, n'en ayant jamais vu d'anciens portraits, non plus que de *M. Marcellus;* mais puisque le sculpteur l'a représenté très-beau sur cet ouvrage, et que Virgile, et les autres historiens de ces temps, le peignent ainsi, je conjecture que ce doit être plutôt lui que tout autre; car le petit Amour placé près de lui paraît vouloir indiquer l'intention qu'a eue le sculpteur de justifier qu'il avait eu une autorité suffisante pour prouver que les honneurs divins avaient été rendus à M. Marcellus, et qu'après sa mort, on lui avait dédié un théâtre. Il est très-vraisemblable qu'au moins il en ait été fait un héros. Peut-être son goût pour les chevaux a été cause qu'on l'a peint, au théâtre et dans le laraire d'Auguste, en costume de Persée, et peut-être d'Alexandre-le-Grand. Je vous prie d'y réfléchir, et de m'en dire votre façon

de penser. Au reste, je ne sais pas si on trouvera ma conjecture ridicule, si je dis que les premiers temples dédiés à Auguste furent conjointement dédiés à la déesse Rome, parce que l'on croyait qu'elle-même l'avait transporté au ciel, ainsi qu'on le voit représenté. Les auteurs ont écrit qu'on fit de grands présens au sénateur qui jura avoir vu Auguste monter au ciel. Ils n'ont point dit cependant que le sénateur eût dit avoir vu qu'Auguste montât au ciel sur les épaules de la déesse Rome ; mais la dédicace des temples à Rome et à Auguste, et le monument dont il s'agit ici, confirment cette opinion. L'aigle que l'on fait sortir de son bûcher ne saurait nuire à cette hypothèse. J'oubliais de vous dire que le maintien et la pose de la déesse Rome sont tels qu'à l'air dont elle tient Auguste sur son dos, un globe dans les mains, et la face tournée vers Marcellus, comme si elle voulait lui dire que, puisqu'il avait dédaigné l'empire pour aller au ciel, elle le donnait à Tibère, dont la tête est précisément placée sous le globe. On croirait qu'elle veut ensuite le remettre à Drusus, qui lui tend les mains, comme pour lui montrer qu'il l'attend. Il ne me reste plus rien à vous dire, si ce n'est que je pense que ce bijou fut un don fait au temple de Rome et d'Auguste, porté ensuite à Constantinople lors de la translation de l'empire, et amené à Paris avec les bijoux rapportés par Baudouin,

prince du sang royal de France, empereur de Constantinople (1), lorsqu'il se fut dépouillé de l'empire. Car on trouve plusieurs reliquaires et autres choses très-précieuses par lui emportées à cette époque, et mises en gage partout où il trouvait de l'argent à emprunter. Je fais faire un dessin exact de ce bijou, et j'ai l'intention de le faire graver sur le cuivre et de le

(1) Une ancienne tradition veut que ce camée ait été apporté en France par Baudouin II, comte de Flandre, empereur de Constantinople, qui, après avoir été chassé de Byzance par les Paléologues, parcourut, en 1248, la France, l'Italie, et les autres royaumes de l'Europe, pour obtenir du secours afin de se rétablir dans le sien. Il avait apporté avec lui les instrumens de la Passion et tous ses trésors qu'il vendit ou engagea aux différens rois, pour obtenir l'argent nécessaire à ses projets; et il vendit ce camée à Saint-Louis, qui en fit l'acquisition comme d'un sujet sacré et d'un reliquaire précieux.

Quoi qu'il en soit, ce beau camée a passé à Charles V, qui en fit présent à la Sainte-Chapelle, par une suite de cette croyance qu'il représentait un sujet de piété Ce fut lui probablement qui fit faire au cadre le support dont la gorge était ornée des figures des douze Apôtres en émail dans des niches gothiques. On lisait au bas, en vieux caractères tudesques dits gothiques: *Ce camaïeu bailla à la Sainte-Chapelle du Palais Charles cinquième de ee nom, roi de France, qui fut fils du roi Jean, l'an* 1379.

On doit aux opinions religieuses la conservation de plusieurs monumens antiques; celui que je décris en

faire

faire imprimer. Si à Rome, *Villamena* (1) voulait le graver, j'en serais charmé : dans le cas contraire, je le ferai faire par *Cornelius* (2), ou par quelqu'autre habile homme, qui le fasse avec affection, ne voulant pas que cela soit gravé d'une main commune, puisque c'est un si bel objet, qu'il est nécessaire de rendre scrupuleusement la ressemblance de tant de beaux portraits de toute cette famille d'Auguste. Je vous serai obligé de vouloir bien vous informer

en est une preuve : si le sujet avait été reconnu, Charles V n'aurait point voulu souiller le trésor de son église par cette image profane ; ce camée serait resté dans le Cabinet royal, et il aurait éprouvé le sort de tant d'autres curiosités qui furent pillées ou brûlées pendant le règne orageux de Charles VI.

Cette précieuse sardoine était donc regardée comme un objet sacré. On portait solennellement ce reliquaire dans les cérémonies pieuses ; et l'on voit par le compte de la chefcerie de la Sainte-Chapelle, que le 30 mai 1484, on fit une procession pour le sacre du roi Charles VIII, et que l'on y porta le *grand camaïeu.*

Ce monument resta long-temps enseveli parmi les reliques de cette église, sans que personne se fût mis en peine d'en rechercher le sujet ; il a été même d'usage de l'exposer les jours de bonne fête jusqu'en 1619, et le peuple allait religieusement baiser *le grand camaïeu.*

(1) Voyez *Füessli*, *Künstler-Lexicon.*

(2) C'est Corneille, graveur à Paris, père de Michel, aussi fameux peintre et graveur.

des intentions de *Villamena*, et je vous baise très-affectueusement les mains.

*Réponse de Jérôme* ALÉANDRE.

Rome, 17 octobre 1620.

*A M.* DE PEIRESC, *à Paris.*

Mon très-illustre Monsieur,

Je ne crois pas qu'il soit possible de découvrir rien de plus beau que ce que vous avez découvert, soit à cause de la grandeur du bijou, que par rapport à la beauté de l'ouvrage, à son ancienneté, et aux choses qu'il représente. Vous vous ferez non-seulement un très-grand mérite auprès de tous les antiquaires et les littérateurs, en le faisant graver et publier, mais vous leur ferez encore un plaisir infini par le discours qu'il vous faudra faire sur cet objet, puisque je vois que vous avez expliqué le tout si savamment et si à propos. Je pense bien que cet ouvrage ne fut pas tant fait pour indiquer l'apothéose d'Auguste, que par adulation pour Tibère, puisqu'on l'a revêtu des ornemens de Jupiter, portant l'égide avec le long sceptre, et nu de la ceinture en haut. Outre ceci, que vous saurez mieux que moi, vous pouvez encore vous rappeler de ce que je dis de l'habillement de Jupiter, dans mon livre de la Table Hélia-

que, pag. 109 et 118 de l'édition de Paris, et peut-être Tibère dut-il être représenté de cette manière, dans le temple qui lui fut érigé en Asie, comme le dit Tacite. Vous savez bien que, quand les anciens voulaient faire adorer quelque homme comme un dieu, ils lui donnaient l'habillement de quelque dieu. Joseph le juif raconte que, dans un temple, Auguste fut représenté sous la forme de Jupiter, et Rome sous celle de Junon. Dans ce bijou, on voit Jules-César avec l'habit de Mars, et Auguste avec celui d'Apollon, savoir avec la couronne rayonnante, ce qui était le propre signe d'Apollon, dont il se vantait d'être le fils. Et Servius, ce savant commentateur de Virgile, du IVe siècle, assure qu'on était dans l'usage de le représenter avec les insignes d'Apollon ; de plus, qu'il prit lui-même ces ornemens d'après le souper où il fit assister les douze dieux, et dont parle Suétone. Il serait possible encore que ce bijou eût été porté et consacré dans le temple de Tibère en Asie, quoiqu'il soit très-vraisemblable, ainsi que vous le dites, qu'il ait été transporté de Rome à Constantinople. La conjecture de l'enlèvement d'Auguste au ciel sur les épaules de la déesse Rome, comme on peut croire qu'on l'a raconté, d'après ce que les sénateurs avaient dit de Romulus, est fort gentille ; mais votre seigneurie se rappellera bien que les temples

de Rome et d'Auguste furent érigés pendant la vie d'Auguste ; et que celui qui raconta l'enlèvement de Romulus au ciel ne dit point par qui il y fut porté. Cette invention qu'Auguste fut porté au ciel par la déesse Rome, qui ne signifie autre chose si ce n'est qu'il fut consacré et déifié par tous les Romains, peut avoir son origine, ou faire allusion à ce que Cicéron avait l'habitude de dire, qu'il avait été ramené de son exil sur les épaules de la République. Je sais, avec vous, que le jeune homme sur le cheval ailé ne peut être autre que Marcellus. Mais peut-être ce cheval n'est-il pas Pégase, mais bien plutôt est-il le cheval de Lucifer, au sujet duquel veuillez bien revoir ce que je dis dans ma Table Héliaque, pag. 88 et 89. Car devant représenter Marcellus avec le signe de quelque divinité, on aura très à propos choisi Lucifer, à cause de sa beauté, supérieure à celle des autres étoiles, et parce que c'est l'étoile de Vénus, d'où tirait son origine la famille Julia. Comme Lucifer est le précurseur du soleil, ainsi Marcellus précéda Auguste dans son ascension au ciel ; et parce qu'il paraît que Lucifer se montre le matin seulement, et pendant bien peu de temps, on peut croire qu'on a eu en vue ce que Virgile nous dit de Marcellus:

*Ostendent terris hunc tantùm fata, neque ultrà*
*Esse sinent*, etc.

Enfin, comme je l'ai dit, Lucifer étant l'étoile de Vénus, les rênes du cheval sont tenues par Cupidon. Sous ce nom, je crois cependant qu'on peut entendre ce jeune fils de Germanicus, conformément à votre opinion; mais Livie couronnée de lauriers, et portant un flambeau, indique peut-être le sacerdoce d'Auguste, qui lui fut conféré. En un mot, ceci vous donnera occasion de faire un beau discours, et de procurer bien du plaisir aux littérateurs et aux antiquaires. J'ai parlé à Villamena, qui me répondit qu'il graverait les figures, et qu'il y apporterait toute la diligence possible, mais qu'il doute qu'un simple dessin puisse suffire à bien rendre la ressemblance des figures, et qu'il serait bien mieux, si on pouvait encore en envoyer un jet, ne croyant pas que les dessinateurs de chez vous puissent faire la chose tout-à-fait satisfaisante. Je n'ai pas voulu traiter du prix avec lui, quoique je sache bien qu'il est un petit peu tyran, parce qu'il est à présent le seul à Rome de son art, et je suis certain qu'il n'aurait rien dit à ce sujet, avant d'avoir vu le dessin. Néanmoins, soyez assuré que, quand nous serons au moment, nous l'obtiendrons à la meilleure condition qu'il sera possible.

M. le cardinal de Sainte-Suzanne aime beaucoup les antiquités, et tout ce qui peut être utile aux belles-lettres. Je lui fis lecture de votre

lettre ; elle lui fit un plaisir infini, non-seulement, à cause de la découverte d'un bijou si important, mais à cause de l'explication que vous en faites si bien. Je vous remercie, autant que je le peux, de m'avoir fait connaître une aussi belle chose, et j'attends quelque bonne nouveauté (chose que M. le cardinal encore m'a rappelée). M. Saumaise a promis ses notes sur les auteurs de l'Histoire d'Auguste ; cela nous a fait infiniment de plaisir, et nous ne pouvons nous lasser de les louer et de les admirer. Je vous remercie du livre du poëte *Bourbon* (1), sur les taches du soleil. Je n'ai pas encore pu le lire. Je me rappelle bien d'avoir ouï dire à un jésuite qu'il croyait que ce qu'on nomme taches du soleil, n'était autre chose que des étoiles. Je finis en vous baisant les mains de tout mon cœur (2).

*Lettre de* PEIRESC, *en réponse à celle d'*ALÉANDRE, *du* 17 *octobre* 1620.

Paris, le 16 décembre 1620.

*A M.* ALÉANDRE, *à Rome.*

J'apprends avec plaisir, par vos deux lettres

(1) Il y a probablement ici une faute du traducteur ou du copiste ; car l'ouvrage de Tarde, dont il est question plus haut, pag. 72, est, comme nous l'avons dit, intitulé *Borbonia* ; mais il n'est pas du poëte Bourbon. Si c'est Aléandre qui a écrit ceci, il a parlé du livre sans l'avoir examiné : ce qui n'est pas supposable.

(2) Peiresc a répondu à cette lettre le 16 décembre 1620. Voyez ci-après.

du 17 octobre, que la nouvelle du camée de Tibère découvert depuis peu, vous a été agréable, et que vous avez bien voulu excuser avec bonté les idées que je vous ai transmises à ce sujet, dont la plupart étaient hors de propos, parce que je n'avais pas présens à l'esprit bien des points de l'Histoire ancienne, sur lesquels, depuis long-temps, je n'avais fait aucune réflexion, et surtout à l'habillement de Tibère, qui le représente comme un dieu. Vous avez grandement raison de penser que cet habit peut convenir à Jupiter, dans le temps que vivait Tibère. Je n'y avais pas d'abord pensé, retenu par le *lituus* qu'il tient dans la main, qui m'obligeait de trouver en lui les attributs d'un prêtre ; et j'étais tenté de le considérer comme faisant fonction d'un prêtre d'Auguste, à l'exemple d'Antonia, qui fut ensuite représentée sur les médailles frappées sous Caligula son neveu, avec deux flambeaux allumés dans les mains, et l'inscription : *SACERDOS DIVI AUGUSTI.* Servius fait la remarque que les dames romaines étaient anciennement dans l'usage de porter de semblables flambeaux autour des autels, quand on offrait des sacrifices. Je trouvais encore de grandes difficultés dans l'assemblage des autres figures de Germanicus, d'Antonia, d'Agrippine, de Caligula, de Drusus et Liville, assistant Tibère et Livie, qui toutes devaient

peut-être tenir lieu d'autant de divinités, surtout celle d'Agrippine et de Liville, puisqu'elles sont assises auprès des autres principales. Au reste, ce camée m'en a fait découvrir un autre (1), pas tout-à-fait si grand, mais peu s'en faut, fait du temps d'Auguste, sur lequel, sans nul doute, Auguste est représenté assis, en habit de Jupiter Olympien, avec l'aigle sous son siége, et Rome, en habit de Junon Argienne, assise à sa droite, accompagnés de Jupiter et de Junon, qui leur laissent leurs propres siéges, et par d'autres divinités, qui prouvent que l'intention du sculpteur, ou du prince qui fit graver ce camée, fut de ne mettre dans ce rang que des figures de princes ou de princesses, qui tinssent lieu de divinités. Ce qui me fit de suite ressouvenir de ce passage de Joseph, dans lequel sont décrits les colosses élevés par Hérode, en l'honneur d'Auguste et de Rome, dans sa ville de Césarée, de même grandeur et de même forme que ceux de Jupiter Olympien et de Junon Argienne, et j'aurais presque pensé, s'il ne m'était pas resté d'autres difficultés, que

(1) C'est celui qui était autrefois à l'abbaye de Poissy; il fut volé par un soldat pendant les guerres de religion, et vendu à l'empereur Rodolphe II. Il a été gravé plusieurs fois. Sa meilleure figure et la plus belle description se trouvent dans l'ouvrage d'ECKHEL; *Pierres gravées du Cabinet de Vienne*, pl. I.

ce bijou avait autrefois fait partie des dons faits à Rome et à Auguste, dans un des temples qui leur fut élevé dans ces temps-là. Ces figures paraissent bien imiter, sinon tout-à-fait des figures colossales, mais au moins des figures héroïques, plus que de grandeur naturelle, puisqu'il y a un autre ordre de figures de soldats et de captifs, qui sont de moitié moins grandes que les précédentes. J'eus occasion de voir cette antiquité, au moment du départ du courrier de Venise; et comme j'écrivais en outre à M. Lorenzo Pignoria, cela me mit à même de lui en dire quelque chose, sans un trop grand examen. Je fis conserver copie de ce que je lui écrivis, que je vous envoie pour m'épargner la peine de la copier une seconde fois (1). J'étais certain que vous y trouveriez bien des fautes à corriger, ainsi que dans la précédente, mais vous voudrez bien excuser ma bonne volonté, et en pardonnant mes fautes, vous aurez la bonté de corriger ce qui conviendra. Je vous en prie instamment, n'ayant pas le temps de relire les livres qu'il faudrait, pour pouvoir en parler avec plus de certitude. J'avais d'abord pensé que la figure de l'adolescent, en habit militaire, qui est entre le char de Jules-César et ce que je crois être la déesse Rome, était Marcellus, les vraies délices d'Auguste, et que le trophée que lui érigeait l'armée, fut à cause des pre-

(1) Voyez la lettre suivante.

miers barbares qu'il subjugua, tels que les *Dalmates*, les *Salassi*, les *Cantabri*, ou autres, à l'occasion desquels on érigea dans les Alpes ce célèbre trophée, l'an V. C. DCCXXVIII, précisément quand on commença à s'apercevoir de la grande faveur de Marcellus. Mais ayant examiné un peu plus attentivement l'ouvrage, et m'étant aperçu d'un scorpion sculpté sur le bouclier attaché au trophée, je me rappelai de quelques médailles que je possède d'*Antiochus* de *Commagéne* et de *Jotapè*, qui régnèrent dans l'Arménie ou aux environs, où un scorpion était représenté. Le scorpion était donc le type propre à l'Arménie (quoique le scorpion ait encore été regardé comme le signe de l'Afrique par quelques auteurs). Alors je pensai que ce camée pouvait plutôt avoir été fait quelques années après la mort de Marcellus, et que la figure du jeune homme que je croyais être Marcellus, s'appliquait plutôt à Caius César, neveu d'Auguste, qui avait conquis l'Arménie. Je pense d'ailleurs qu'aucun temple n'a pu être élevé en l'honneur d'Auguste du vivant de Marcellus; surtout quand je considère que la dédicace faite par Hérode ne fut pas, suivant Joseph, avant la CXCII^e^. olympiade, qui correspond à l'année V. C. DCCXLI, dix ans après la mort de Marcellus, et que, suivant *Eusèbe*, la fondation et la construction de Césarée n'eurent lieu que l'année précédente, et celle de *Sebasta*

*Panias*, que quatre ans avant. Il faudrait, au reste, faire une plus exacte recherche de l'époque où l'on commença, dans les provinces, à bâtir des temples à Auguste pendant sa vie, comme à une divinité, pour savoir si cette époque serait antérieure à la mort de Marcellus. Indépendamment de ce que l'habit militaire et le hoqueton de général ne me paraissent pas convenir à Marcellus, qui était dans un âge bien peu avancé, et qui n'avait pas encore fait d'expéditions militaires, cependant j'avoue que, s'il n'y avait pas d'autres difficultés, on pourrait parer à celle-ci, en le considérant comme un costume de chevalier romain et prince de la jeunesse. Mais comme il y a bien d'autres choses qui ne se concilient pas, je regarde celle-ci comme assez digne de remarque, de manière qu'étant réduit à chercher une autre personne, je n'en vois pas de plus convenable, ainsi que je l'ai dit, que *Caius César*, neveu d'Auguste, lequel précisément reconquit l'Arménie. On pourrait supposer encore que cette pierre précieuse a été gravée encore plus tard, et lorsque Tibère fut adopté par Auguste. Plusieurs victoires sur les barbares peuvent convenir à Tibère, même la conquête de l'Arménie, suivant *Eusèbe*. Enfin l'idée au sujet du scorpion, me paraîtrait très-importante pour rapporter l'époque de ce trophée à une des conquêtes de l'Arménie.

Avouons cependant qu'il se présente une autre difficulté, qui est que, sur toutes les médailles faites dans ce temps pour célébrer la reprise de l'Arménie, on voit des arcs, des carquois, et il n'y en a point ici. L'on y trouve, au contraire, de longs traits, tels que ceux des Gaulois, des Espagnols et des Germains. L'un des captifs barbares porte un *collier* à la gauloise.

On voit dans l'Auguste de Golzius une médaille avec un scorpion, qui pourrait tirer de là son origine, avec le nom de L. AQUILIUS FLORUS. VII. VIR, lequel, selon *Dion*, ne paraît pas avoir vécu depuis la victoire d'*Actium*, arrivée sept ou huit ans avant la mort de Marcellus. J'ai encore une chose à vous dire, qui est que cet adolescent, en habit militaire, n'a pas de couronne sur la tête; qu'il porte le hoqueton de la même manière que les empereurs; appuie sa main droite sur le flanc, et de la gauche, paraît tenir entre les doigts un petit objet de forme ovale, entouré d'un cercle fort mince. Je ne sais si ce ne serait quelque bijou précieux, qu'il dédie et présente dans quelque temple d'Auguste. Sous le trophée, il y a un taureau par terre, sur la poitrine duquel on distingue très-bien la tête de Méduse. C'est à vous à examiner si on peut en tirer une autre conséquence ou non, et à moi il suffit de vous en avoir informé, en attendant de pouvoir vous en

envoyer le dessin. Je ferai tout mon possible pour vous faire passer le jet de l'un et de l'autre; ce que la longueur de la route rendra un peu difficile. Je me flatte cependant de vous procurer cette satisfaction, et par là d'éviter de vous écrire une multitude de paroles sur l'un et l'autre, ne pouvant d'ailleurs me livrer à ce soin comme je le voudrais. J'ai admiré la subtilité et la noblesse des idées que vous avez bien voulu me communiquer, et par-dessus tout, l'application de cet endroit de Cicéron, ramené de l'exil sur les épaules de la République, et de ce cheval de Lucifer en place de Pégase. Ce qui est si remarquable, que je ne crois pas qu'on puisse trouver rien de plus à propos. Je vous prie donc d'y penser, et vouloir bien vous déterminer de le faire à votre loisir.

PEIRESC *à M.* ALÉANDRE, *à Rome.*

18 novembre 1620.

Mon domestique a laissé par mégarde, hors du paquet que je vous ai envoyé hier, la copie de la lettre que j'ai écrite à M. Pignoria (1), au sujet du camée d'Auguste; ce qui m'a fait bien de la peine, parce qu'en vous envoyant la description des figures du camée, vous aurez eu de la peine à comprendre ce que j'en disais dans ma lettre. Mais vous voudrez bien excuser ma

(1) Voyez ci-dessus, pag. 89.

faute, étant difficile que les domestiques aient toujours la précaution et la diligence nécessaires en pareil cas. Cela m'ayant donné occasion de relire cette copie, je fis quelques observations que vous ne serez peut-être pas fâché de connaître ; savoir que l'adolescent qui est entre Rome et Jules, pourrait bien être Drusus, père de Germanicus, ainsi que je l'ai marqué par apostille. Dans ce cas, Antonia son épouse pourrait y tenir la place et porter l'habit de Proserpine, avec son enfant Germanicus en habit de Bacchus, étant très-certain qu'elle mit au monde Germanicus la même année que Drusus subjugua les peuples de la Germanie, ce qui lui donna lieu de le nommer Germanicus, ainsi que le remarque *Honorius Augustodunensis*, en l'année V. C. DCCXXXI, et qu'il eut une inclination particulière au culte d'Auguste, comme à un dieu, ainsi qu'il paraît par la dédicace qu'il voulut ensuite lui faire d'un temple *apud Lingonum gentem*, l'an DCCXLIII, suivant Cassiodore, et par l'autel de Lyon, élevé presque en même temps, *ad confluentem Araris et Rhodani*, suivant Tite-Live, lorsque naquit son autre fils *Claudius*, qui fut empereur. Il eut tant de part aux bonnes grâces d'Auguste, qu'il en fut institué héritier conjointement avec ses propres fils, et fut publiquement honoré, après la mort d'Auguste, par de grands éloges,

et des vœux adressés aux dieux, pour les prier de rendre tous les Césars semblables à lui. Dans cette hypothèse, la couronne de lierre ne conviendrait pas mal à Antonia, puisque son père eut non-seulement la folie de souffrir que les honneurs divins lui fussent rendus comme à Bacchus, mais même celle de courir les côtes d'Alexandrie sur un char, habillé comme ce dieu. Mais il y a bien des difficultés, au sujet du scorpion et d'autres particularités qui exigent un examen et des recherches faites plus à loisir. Le souvenir de la folie d'Antoine m'a conduit à une autre conjecture, au sujet du temps où on a pu rendre les honneurs divins à Auguste. Ce dut être après qu'Antoine eut été vaincu en Égypte, que les honneurs divins ont été déférés à Auguste dans ce royaume. Ce fut à cette époque que les Égyptiens commencèrent à supputer leur année par l'ère *augustana*. Ce fut peu après la réduction de l'Égypte, que les Romains donnèrent à Octave le nom d'Auguste, titre qui le rapprochait de la divinité. C'est à ce sujet qu'Ovide a dit (1):

*Sed tamen HUMANIS celebrantur HONORIBUS omnes :*
*HIC socium summo CUM JOVE NOMEN habet.*
*SANCTA vocant AUGUSTA patres : AUGUSTA vocantur*
*TEMPLA, sacerdotum ritè DICATA manu.*
*Hujus et AUGURIUM dependet origine verbi,*
*Et quodcumque suâ JUPITER auget ope.*
*Augeat imperium nostri Ducis, augeat annos.*

(1) *Fast.*, I, 607.

Ceux qui élevèrent, dans les provinces, des temples à Auguste, durent le représenter plutôt en habit de Jupiter que de toute autre divinité, comme portant un nom attribué déjà à Jupiter, et lui placer un *lituus* dans la main; ce qui donnait bien de l'embarras, pour l'allusion à l'origine du même nom d'Auguste. Outre que je ne crois pas indigne de considération l'adulation de ce *Sex. Pacuvius*, tribun du peuple, qui dans la même année DCCXXVI, que le nom d'Auguste lui fut donné, suivant *Dion*, lib. 53; après lui avoir offert ses vœux, et avoir obligé, par son autorité de tribun, plusieurs autres à l'imiter, fit en sorte que chacun célébrât des sacrifices pour la même fin, ce qui était bien suffisant pour donner lieu au culte divin qui depuis lui fut toujours rendu.

A cette supposition, on peut ajouter une médaille d'*Adrianus*, avec l'Afrique accompagnée d'un scorpion, comme marque particulière; quoique, dans le temps de Marius, les Africains fussent désignés par ledit animal, plutôt comme un symbole de leur perfidie, que comme une enseigne choisie dans leur pays. Je ne crois pas sans fondement l'opinion de ceux qui penseraient que ce trophée du camée, où l'on voit un scorpion sur un bouclier, doit se rapporter à l'Afrique, puisqu'Auguste avait fait de même pour plusieurs autres nations, chez lesquelles il

laissait

à la vérité triompher les proconsuls généraux de ses armées; mais il ne manquait pas de se prévaloir de leurs victoires, prenant toujours de nouveau le titre d'empereur. Il y a eu, pendant le règne d'Auguste, quatre triomphes en Afrique: le premier a eu lieu en l'année DCCXIX, et il ne paraît nullement applicable; le second, qui a été de *Lucius Antonius Peto*, l'an DCCXXIV, et le quatrième, qui est celui de *M. Marcellus*, pourraient y avoir plus de rapport. Je ne parlerai pas du troisième triomphe, obtenu par *Sempronius Attratinus* en l'année DCCXXXIV. Au reste, il est difficile de croire que la figure de Marcellus soit celle qui, dans le camée, est près d'Auguste. Il n'est pas vraisemblable qu'on eût voulu, pendant la vie d'Auguste, le placer à côté d'un prince déjà mort. On ne peut non plus la donner à *Caius*, qui ne faisait que de naître; ni à *Tiberius*, qui ne fut adopté qu'environ dix ans plus tard. On peut seulement croire qu'elle est de *M. Agrippa*, qui était son gendre (à moins qu'on ne préfère Drusus, lequel néanmoins fit ses expéditions du côté de la Germanie et non de l'Afrique); et ainsi l'un des soldats, qui, sur le camée, compose le trophée, pourraît être ce *Bato*, qui, étant natif de Gades en Espagne, où *Agrippa* avait fait plusieurs voyages, il ne serait pas étonnant qu'il eût eu pour lui une amitié particulière. Vous rirez, je n'en

doute pas, en lisant tant de rêveries et de pensées si bizarres, si éloignées l'une de l'autre, et autant d'irrésolutions; mais je vous ai fait toute cette relation en liberté, afin que vous en usiez de même, en ayant la bonté de me faire part de vos opinions, pour choisir celle qui paraîtra moins incompatible et moins contradictoire. Excusez-moi de grâce; et croyez-moi, tel que je suis, de tout mon cœur, de Paris, le 18 novembre 1620, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

DE PEIRESC.

## ADDITIONS *relatives à l'Agate de la Ste.-Chapelle*,

Par l'Éditeur des *ANNALES ENCYCLOPÉDIQUES*.

La découverte de Peiresc l'avait rempli de joie : il ne se contenta donc pas de la communiquer à Jérôme Aléandre et à Lorenzo Pignoria ; il en écrivit aussi à ses amis d'Allemagne, d'Angleterre et de Hollande, principalement à Rubens, amateur passionné de pierres gravées. Lorsque ce grand artiste vint en 1625 à Paris, pour peindre la galerie du Luxembourg, il voulut aussi voir cette merveille, et il la peignit. Peiresc joignit ce tableau aux empreintes en souffre, en plâtre, en carton, prises sur la pierre même ; depuis ce temps on en a fait un grand nombre de gravures (1).

(1) *Tristan de St.-Amant*, *Commentaires historiques*, 1re. *édit.*, et 2e. *édit.*, tom. I ; — Estampe d'après le dessin de Rubens, par Luc Vostermann ; — *Alberti Rubenii Augustea ; Thesaurus Grævii*, tom. XI ; — Estampe de Van den Steen, dessinée par Nicolas van Hoy ; — *Lambecii Bibliotheca Vindobonensis*, t. II, pag. 1000, 2e. édition ; — Jacques Le Roy (c'est l'estampe de Lambécius) ; — Montfaucon, *Ant. expliq.*, t. V, pl. CXXVII ; — Maffei, *Osservazioni litterarie*, t. VI ; *Museum Veronense* ; Nessel, Appendix à la Bibliothèque impériale, p. 129 ; —Kollar, *Anal. Vind.*, p. 1020 ; —Édouard Brown, Itinéraire de l'Europe ; *Thesaurus Morellianus*. Cette pierre est représentée intacte dans tous les ouvrages qui en traitent ; cependant elle a été fracturée en la transportant lors de l'incendie du Palais en 1630 : l'estampe de M. Morand laisse voir la fracture. Voy. Morand, *Histoire de la Sainte-Chapelle* ;—Boettiger, *London und Paris*, année 1807, no. 8 ; Millin, *Galerie mythologique*, tom. II, no. 677 ; une copie au trait faite en Angleterre, par M. Moses, et la gravure ci-jointe. M. Girardet en a fait une gravure magnifique qui paraîtra dans l'Iconographie romaine de M. Visconti.... Celle qui est jointe ici et qui a été copiée par M. Boettiger, n'est qu'un croquis qui fait connaître seulement la composition de la pierre et le dessin de la nouvelle monture qui a été faite pour elle.

## OPINION DE TRISTAN.

Tristan de Saint-Amant ne tarda pas à donner une explication de ce camée.

Il prétend que ce monument a été fait plus de quarante ans après la mort d'Auguste, et qu'il y est moins question de cet empereur reçu dans l'Olympe, que des honneurs rendus par Tibère à Germanicus, au retour de son expédition de Germanie. Il décrit toutes les figures selon ce système, et il assigne à chacune le rang qui lui convient.

Auguste, selon lui, est transporté dans les cieux par un Pégase qui vole au-dessus des nues ; un petit Amour ailé le tient par le chanfrein, et semble le conduire devant Jupiter : c'est à peu près de la sorte que le sénateur Numerius Atticus prétendit avoir vu Auguste monter aux cieux; fourbe qui lui valut la faveur de Livie, et qui fut consacrée par un décret du sénat. Ce lâche courtisan est ici représenté lui-même debout, tendant les bras à Auguste, et contemplant son élévation. Le prince couronné de laurier laisse tomber sur la terre sa dépouille mortelle. Ce petit Amour représente peut-être cet enfant de Germanicus et d'Agrippine, qu'Auguste aimait tant, qu'étant venu à mourir, et Livie ayant fait faire sa statue sous la forme d'un Cupidon, il le fit placer dans sa chambre où, au rapport de Suétone, il le baisait quelquefois avec tendresse. Jupiter a la tête voilée et couronnée de rayons, Ænée présente à Auguste le globe du Monde de la part de Vénus ; il a le casque en tête, symbole de sa valeur héroïque ; derrière lui est Nero Claudius Drusus, frère de Tibère, couronné de laurier, et tenant son bouclier des deux mains; il vient également au-devant d'Auguste pour lui faire honneur. Le bouclier et les couronnes marquent la gloire qu'il avait obtenue contre les Germains sous les auspices d'Auguste.

Sur la seconde rangée on voit le même Drusus debout devant Tibère, ayant près de lui Livia et Antonia, et derrière Agrippine et le petit Caligula. Julie, mère d'Agrippine et fille d'Auguste, est assise derrière Tibère son époux. L'hilarité des personnages annonce

que ce camée représente le retour de Germanicus après sa dernière expédition en Germanie. Ce héros se présente à Tibère le casque en tête, l'épée au côté, et lui rend un compte abrégé de son voyage ; Tibère assis tient d'une main le *lituus*, et de l'autre le sceptre ; le devant de son vêtement impérial est chargé de serpens qui marquent le bonheur de Tibère et le nombre de ses victoires les plus signalées ; il est couronné de laurier ainsi que les deux princesses ; Livia, mère de l'empereur, et aïeule de Germanicus, a son bras droit passé sur l'épaule du jeune prince, auquel elle paraît vouloir témoigner sa satisfaction en l'embrassant, et l'engager au repos ; mais ce généreux guerrier, en portant la main à son casque, témoigne qu'il n'est pas encore las des combats ; il tient dans sa main, dit Tristan, une liste qui peut contenir les articles de la paix qu'il a accordée aux Germains (1) ; sa mère Antonia est assise à main gauche de Tibère, sa tête est également couronnée de laurier ; ses cheveux sont autrement arrangés que ceux de Livie, parce qu'elle est plus jeune ; elle a dans le regard plus de retenue que Livie, qui, étant mère de Tibère, et aïeule de Germanicus, peut faire paraître toute sa joie ; elle tient à la main droite quelque chose que Tristan regarde comme une corne d'abondance, accompagnée de trois têtes de pavots, symboles du bonheur de sa fécondité. Quant aux deux personnages qui sont derrière le héros, l'un est sa femme Agrippine, et l'autre son fils, le petit Caligula : il tient à son bras un petit bouclier, et il marche sur des trophées de dépouilles des Barbares. Agrippine s'appuie sur un bouclier : elle écoute avec une grande attention le récit de son mari ; cette manière de s'appuyer sur des armes indique son ame élevée, et fortifiée par l'habitude des camps ; et le rouleau, qu'elle se mêlait comme son mari des affaires de l'État. Quant à la princesse qui est assise à l'écart derrière Tibère, et qui s'appuie de la main gauche sur l'aile d'un sphinx qui est couvert à moitié d'un pan de son vêtement, elle représente, dit Tristan, Julie, fille d'Auguste, et femme de Tibère. Le sphinx, qui était

(1) Dans ce cas ce serait Agrippine qui tiendrait ce rouleau, car Germanicus n'a dans sa main que l'anse de son bouclier.

la devise de son père, le lui fait conjecturer : ce monstre tient un mouchoir comme pour essuyer les larmes de cette princesse envoyée en exil par Auguste, à cause de ses galanteries ; cependant, comme cette princesse exilée ne pouvait pas se trouver à cette entrevue, Tristan conjecture encore que ce pourrait être aussi Livia Drusilla, appelée par d'autres Livilla, sœur de Germanicus, fille d'Antonia, et femme de Drusus, fils de Tibère et de sa première femme Vipsania : elle serait là comme étant de son chef de la race d'Auguste, étant fille d'Antonia, fille d'Octavie, sœur d'Auguste; et ce sphinx ne serait alors qu'un ornement. Tristan répond à cette objection qu'il est étonnant que Liville se voie dans ce tableau sans Drusus ; qu'il était peut-être alors employé à quelque expédition, et absent. L'enfant qui est en face de Liville, est un jeune affranchi de cette princesse, qui écrit ce que disent l'empereur, Germanicus et Livie. Les figures de la ligne inférieure, les unes gémissantes, les autres ayant les bras garrottés derrière le dos, sont celles des diverses nations subjuguées et assujetties entièrement à l'empire romain par Auguste, Nero Claudius Drusus et Germanicus. Toutes présentent les armes particulières à leurs nations, armes dont les analogues se retrouvent sur les médailles (1).

On voit que Tristan s'était écarté de l'opinion de Peiresc, en ce qu'il avançait que ce camée avait moins de rapport à la déification d'Auguste qu'aux honneurs rendus par Tibère à Germanicus, au retour de son expédition de Germanie.

Tristan avait profité de l'explication que Peiresc avait communiquée ; mais il la contredisait en plusieurs points. Peiresc ne jugea pas devoir répondre. Mais Gassendi qui écrivit sa vie en 1641, ne se crut pas obligé aux mêmes égards, et il exposa le sentiment de son ami. Nous l'avons vu tel que Peiresc l'exprime lui-même dans les lettres que nous venons de publier.

(1) *Tristan*, Comm. hist., édit. 1re., pag. 81, 89 ; et Tom. I de la 2e. édit., pag. 100 et suiv.

## OPINION D'ALB. RUBENS.

Albert Rubens, dans la dissertation qu'il adressa (1) à Gevartius, est d'accord avec Peiresc sur le personnage que celui-ci dit être Auguste, et non pas Jupiter. Il pense avec lui et avec Saint-Amant, que le personnage placé sur un trône est Tibère : le vêtement qu'il a sur les cuisses est l'égide ; mais elle est sur les cuisses, pour annoncer qu'il l'a déposée, et que ses intentions sont pacifiques. Au côté droit de Tibère est Antonia, fille de Drusus, et à sa gauche Livie, ou Julie, comme le veut Peiresc ; celle-là est debout et embrasse son fils Germanicus ; celle-ci est assise sur le même trône que Tibère, comme Auguste et compagne de l'empereur.

Livie tient dans sa main des pavots, symboles de la fécondité, ainsi qu'on le voit sur les médailles.

Un Barbare, coiffé d'une tiare, est assis au pied du trône : c'est, selon Tristan, un esclave ou un secrétaire (*notarius*) de Tibère. Albert Rubens croit que c'est l'Arménie, et son costume pourrait le faire conjecturer. Alors Livie paraît exhorter Germanicus à prendre quelque pitié de la pauvre Arménie ; celui-ci en habit de combat et portant une main à son casque, annonce qu'il est prêt à entreprendre de nouvelles expéditions. Auprès de Germanicus est Caius Cæsar, surnommé depuis Caligula, qui accompagna son père dans son expédition en Syrie : il est vêtu d'un habit de porte-manipule. Agrippine, femme de Germanicus, est près de ce prince et de son père ; elle n'est pas vêtue d'une stola, mais d'une chlamyde attachée avec une fibule, parce qu'elle passait la plupart du temps dans les camps à la suite de son illustre époux, dont elle partageait les travaux.

Derrière le trône de Tibère est une jeune femme assise sur un siége orné de l'image d'un sphinx. Tristan la regarde comme Julie, fille d'Auguste, mais Albert Rubens suit l'opinion de Peiresc ; il croit que c'est Liville, sœur de Germanicus, mariée à Drusus, fils de Tibère : une médaille du duc de Buckingham, qui offre Liville avec le même costume et les mêmes traits,

(1) *De re vestiariâ veterum, edente Grævio.* Antuerp. 1665

autorise, selon lui, cette assertion ; le sphinx était chez les Romains un ornement ordinaire des meubles.

Le jeune homme casqué qui lève les mains au ciel, est, selon Tristan, Numerius Atticus ; mais pourquoi ce sénateur serait-il vêtu d'un habit militaire ? Rubens pense avec Peiresc, que c'est Drusus, fils de Tibère, époux de Liville, qui porte un trophée, symbole de ses victoires en Syrie, qui lui méritèrent l'ovation. Drusus lève les mains vers le ciel, pour indiquer qu'il ne demande qu'à courir à de nouveaux dangers, pour la gloire de l'empire romain.

Rubens pense avec Tristan que le jeune guerrier qui porte un globe, est Ænée, et non pas la déesse Rome, à moins, dit-il, qu'on ne le regarde comme Iule lui-même, le premier de la famille Julia : son costume le ferait volontiers présumer ; sa tiare, sa tunique à manches, sa chlamyde, ses caleçons (*braccæ*) appartiennent aux nations de la Phrygie, d'où elles passèrent aux Arméniens. Le globe qu'il tient est le symbole de l'empire qui a été dévolu à la famille Julia.

La figure voilée est celle d'Auguste lui-même ; mais le jeune homme porté sur Pégase n'est ni Auguste, comme le veut Tristan, ni Marcellus, comme le dit Peiresc : Rubens pense que c'est Drusus Germanicus, frère de Tibère, et père de Germanicus Cæsar. Il est sur un cheval ailé pour le comparer à Bellérophon, parce que, comme ce héros, il s'était rompu la cuisse, fracture dont il mourut au bout de trente jours. On répandit que Vénus l'avait enlevé du bûcher, et l'avait changé en une étoile nommée Hesper. Pour mieux caractériser cette métamorphose opérée par Vénus, la bride de Pégase est tenue par un Cupidon qui était sans doute le portrait du jeune enfant de Germanicus, si tendrement aimé par Auguste, qui le pleura amèrement, et dont il a déjà été parlé.

Il ne nous reste plus à parler que du jeune guerrier, vêtu d'un paludamentum, et couronné de laurier, que Peiresc dit être Cæsar, et que Tristan croit être Drusus Germanicus ; mais sa figure ne convient nullement à celle de Cæsar. Albert Rubens y voit Tiberius Claudius Nero, père naturel de Tibère Cæsar, qui, étant général de la flotte dans la guerre d'Alexandrie,

vainquit les Ægyptiens dans un combat naval; c'est pour cela qu'il est couronné de laurier. Ayant suivi Lucius Antonius dans la guerre de Pérouse, ses compagnons d'armes s'étant rendus, il fut le seul qui ne les imita pas, et c'est pour cela qu'il est représenté appuyé sur son bouclier, parce que ceux qui se rendaient, tournaient ou jetaient leurs boucliers.

On voit en quoi Rubens s'est éloigné du sentiment de Peiresc et de Tristan : son explication est savante; elle annonce une grande érudition, surtout une grande connaissance des costumes.

Les prédécesseurs d'Albert Rubens s'étaient contentés de dire que les figures gémissantes ou enchaînées, du rang inférieur, représentaient les nations vaincues. Rubens essaie de les lier plus directement à son explication : ce sont, dit-il, les illustres captifs conduits par Germanicus à la suite de son char de triomphe. Voici la description que nous en a donnée Strabon, *lib.* 7 : le triomphe de Germanicus, dit-il, fut orné de personnages illustres, parmi lesquels on remarquait Segimundus, fils de Segestes, chef des Chérusques, et sa sœur, épouse d'Arminius, nommée Thusnelda, ainsi que son fils Thumelicus, âgé de trois ans; Sesithacus, fils de Segimer, chef des Chérusques, son épouse Rhamis, fille de Veromer, chef des Cattes, et Deudorix le Sicambre, fils de Bætorix, qui était le frère de Melon; Segestes, beau-père d'Arminius, qui, dès le commencement de la guerre, avait été d'un avis différent de celui de son gendre, et ayant pris une occasion favorable, s'était réfugié chez les Romains; on conduisit aussi dans cette pompe Libys, grand-prêtre des Cattes, et plusieurs autres personnages importans (1).

Albert Rubens ne doute pas que tous les personnages cités par Strabon, ne se retrouvent sur cette pierre. Il y reconnaît Thusnelda, ayant sur son sein Thumelicus, qui a sur sa tête un cercle semblable à celui qu'on donne aux enfans pour parer les inconvéniens des chutes, et qu'on appelle un bourrelet. Le jeune homme qui est auprès de Thusnelda est son frère Segimundus, derrière lequel est un autre captif qui

(1) *Alb. Rubenius, de re vestiarià, etc.*, pag. 208.

les mains liées sur le dos. Rubens présume que c'est Sesithacus, cousin-germain de Segimundus, et que la femme appuyée sur un bouclier qui est près de lui, est Rhamis, épouse de Sesithacus ; le Barbare assis dans un coin du camée avec les cheveux en désordre, est Deudorix le Sicambre. De l'autre côté, derrière Thusnelda, un autre captif soutient sa tête sur sa main : le couteau ou instrument de sacrifice dont il est armé, peut le faire regarder comme Libys, prêtre des Cattes ; les bandelettes et la mitre qui parent sa tête, fortifient cette conjecture. Entre Libys et Thusnelda est une femme habillée à la manière des Barbares ; elle paraît être l'épouse et la fille d'Arpi, prince des Cattes (1).

Telle est la manière ingénieuse dont Albert Rubens a expliqué la partie inferieure de ce camée. Il est fâcheux que l'estampe qui accompagne sa dissertation, soit gravée dans un sens opposé à celui de la pierre.

---

## OPINION DE LE ROY.

Le baron Jacques Le Roy, agent de la cour d'Espagne, a composé en 1683 un traité sur ce camée, et il a réimprimé à la suite les Dissertations des auteurs qui l'avaient précédé, sans doute pour mieux faire ressortir son explication (2).

La première est relative à la partie supérieure du camée : on y voit, dit-il, dans la partie supérieure Rome casquée, vêtue d'un paludamentum, qui porte dans sa main le globe terrestre, et Auguste déifié, la tête couronnée de rayons et d'un voile sacré, tenant une pique sans fer, ou un sceptre. Caius Julius Cæsar, la tête laurée, et tenant un bouclier dans chaque main. Drusus Germanicus est porté sur un Pégase : sa figure est assez semblable à celle que nous voyons sur ses médailles. Il est couronné de laurier, à cause de sa victoire sur les Germains. Vénus l'avait placé dans

(1) *Loc. cit.*, p. 209 et seq.

(2) *Achates Tiberianus, sive Gemma Cæsarea, D. Augusti Apotheosin repræsentans, etc.*, pag. 1 - 23.

le ciel sous le nom de Lucifer. Il étend la main vers Auguste ; un amour tient la bride du Pégase, le vêtement qui tombe du cheval indique la chute dans laquelle Drusus se rompit la cuisse. La rangée du milieu offre Tibère assis sur le trône impérial : auprès de lui est Livie sa mère, vêtue d'une tunique, et couronnée de laurier ; elle porte dans la main des pavots, symboles de la prospérité publique. Le captif qui est à ses pieds paraît être un esclave arménien, peut être l'Arménie elle-même. Derrière Livie est Drusus le jeune, fils de Tibère : il porte un trophée, symbole de ses victoires dans la Germanie, et il étend ses bras vers Auguste qu'il implore pour la conservation de Tibère et celle du peuple romain, à moins qu'il n'étende sa main vers le globe que porte Rome comme lui étant destiné. Près de Drusus est Liville son épouse, avec une stola : une de ses mains est élevée, l'autre pose sur un des bras de son fauteuil qui est orné d'un sphinx ; mais Tristan est ridicule de lui faire tenir un mouchoir pour s'essuyer les yeux : les sphinx étaient communs sur les anciens meubles, et ce prétendu mouchoir est un pan de la robe de Liville. A gauche de Tibère est Antonia, épouse de Drusus, et mère de Germanicus : elle est aussi couronnée de laurier ; elle embrasse son fils qui est prêt à partir pour la Syrie, et qui porte la main à son casque pour l'indiquer. Derrière Germanicus est son épouse Agrippine : elle tient dans ses mains un rouleau ; elle n'a pas une stola comme Livie et Liville, mais une chlamyde à cause du séjour ordinaire qu'elle faisait dans les camps à la suite de son mari. Près de sa mère est le petit Caligula en habit militaire, et s'appuyant sur un bouclier : il porte des trophées, symboles des victoires de son père ; il est figuré seul, parce qu'il fut le seul parmi ses frères qui l'accompagna dans ses expéditions : ni lui ni son père n'ont la chaussure militaire ; tous deux ont une espèce de sandale qui leur couvre tout le pied, ainsi qu'on le remarque aux principaux soldats sur la colonne Trajane.

Peiresc avait vu dans le rang inférieur plusieurs nations vaincues, sans déterminer lesquelles ; Rubens les décrit comme les principaux Germains qui ornèrent le triomphe de Germanicus ; mais, selon Jacques

Le Roy, la forme des armes, le costume, tout indique des nations orientales; c'est l'Arménie soumise par Tibère, ainsi que le pays des Parthes.

---

## OPINION DE MONTFAUCON.

Qui ne serait persuadé que tant d'opinions différentes exposées et défendues par d'habiles critiques, auraient enfin fixé la véritable interprétation de ce monument : cependant elle ne l'est pas encore, et Montfaucon qui en a tenté une nouvelle, en donne une excellente raison ; c'est que la ressemblance des portraits n'est pas sur cette agate de la dernière exactitude, ce qui laisse à chacun la liberté de choisir un système particulier. Celui du savant Bénédictin s'éloigne des sentimens des auteurs précédens en quelques points, et s'en rapproche en plusieurs autres. Mais l'exposition de la figure qui a la couronne radiale, lui est particulière.

Selon lui (1), la figure que Tristan prend pour celle de Jupiter, et les autres antiquaires pour celle d'Auguste, est celle de Vénus Génitrix, et son fils Ænée paraît être sur son sein. De l'autre côté est Jules-Cæsar qui se disait descendre d'Ænée; Cupidon mène par la bride Pégase portant Auguste à qui Ænée présente le globe, pour indiquer qu'il va régner dans le ciel comme il a régné sur la terre. Ainsi Vénus et sa famille reçoivent Auguste dans le ciel. Le reste de son explication est conforme à celle d'Albert Rubens.

Tel est l'exposé de l'histoire de cette belle pierre, et des explications qui en ont été faites jusqu'à l'époque où elle a été transportée au Cabinet de la Bibliothèque du Roi. Mise dans un plus grand jour, elle a été vue et examinée, et elle a donné lieu à de curieuses observations, qu'on va lire.

(1) *Antiquité expliquée*, T. V, *L. IV*, *C. X*.

---

## Observations *de M.* Millin *sur le Camée dont il vient d'être question.*

Après avoir publié les lettres intéressantes de Peiresc et d'Aléandre, sur l'agate de la Sainte-Chapelle, telles que mon savant confrère, M. le Président de St.-Vincens, me les a communiquées, j'ai exposé les différentes opinions auxquelles ce monument a donné lieu depuis l'explication qu'en a donnée le célèbre Peiresc jusqu'à l'époque de la révolution. Je vais terminer l'histoire de ce monument, qui est incontestablement le plus beau et le plus précieux de ce genre qui existe au monde.

Lorsque les maisons religieuses, les abbayes, les chapelles, qu'on jugea inutiles pour le culte, au commencement de la révolution, furent détruites, la Sainte-Chapelle royale du Palais de justice éprouva le même sort, et on plaça dans les divers dépôts de la Bibliothèque du Roi les monumens de l'art que cette chapelle renfermait. Le grand camée excita l'attention du public; et l'admiration que causa ce monument éveilla aussi la cupidité. Quelques misérables formèrent le projet de s'en emparer et y réussirent. L'histoire de ce vol tient à celle du monument, et ces détails méritent d'être consignés ici.

Un voleur, nommé Charlier, avait conçu depuis long-temps le projet de faire un grand coup dans le Cabinet des médailles; il vint pendant plusieurs mois visiter le Cabinet les jours où il est ouvert au public. Il voulut d'abord y faire une explosion avec un petit baril de poudre, et profiter du désordre qui en serait la suite, pour commettre son crime.

Mais prévoyant combien une pareille entreprise serait dangereuse pour lui-même, il résolut d'enlever par escalade les objets précieux dont il désirait s'emparer. Il vit bien qu'il ne suffirait pas lui seul pour consommer ce crime; il s'engagea dans la garde de Paris pour trouver un complice, et il réussit; il fit en outre entrer dans ce complot un cocher de place; celui-ci attacha sous sa voiture une écoperche qu'il enleva furtivement de l'échafaud d'une maison qu'on bâtissait rue de Pologne, et la transporta ainsi à l'endroit où l'escalade devait avoir lieu; un clou fut fixé à son extrémité; on y attacha une corde à nœuds, et on la dressa contre le mur de l'arcade Colbert. Lorsque Charlier eut pris toutes les mesures nécessaires

pour monter, une patrouille survint; son compagnon lui fit signe, et tous deux se placèrent contre le mur comme pour satisfaire un besoin naturel. La patrouille passa sans rien soupçonner, et Charlier monta après avoir mis un cadenas à la porte du corps-de-garde des pompiers qui est sous l'arcade, afin d'avoir le temps de se sauver s'il prenait fantaisie à quelqu'un d'eux de sortir. Pendant que celui-ci enfonçait les vitres qu'il avait garnies de poix pour empêcher les morceaux de tomber, le fiacre fit quelques tours avec sa voiture, et détourna l'attention des voisins. Le vol fut consommé, et les voleurs se sauvèrent.

L'affaire de Georges absorbait alors toute l'attention de la police, et le crime de Charlier demeura longtemps inconnu. Celui ci eut même la hardiesse de venir visiter le Cabinet pendant deux mois de suite, presque chaque jour, et de s'amuser aux dépens des Employés, des conjectures qu'ils formaient sur le véritable auteur du vol. Pendant ce temps, Charlier et son complice obtinrent leur congé de la garde de Paris, et alors ils partirent pour la Hollande. Pour déguiser les objets volés, les perles, les pierres précieuses furent déchaussées et les montures dorées furent fondues. Trois pièces d'un assez grand prix, mais de peu d'importance pour l'art, la coupe de l'abbé Suger, un vase de belle sardoine, en forme de nacelle, et long d'environ six pouces, furent vendus à un très-bas prix, à M. Townley, en Angleterre, où on les avait fait passer dans un buste de plâtre du Laocoon. Charlier n'eut pas dans Amsterdam la même prudence qu'à Paris; il y voulut vendre les objets qu'il avait volés, et il les fit voir comme de grandes curiosités. M. Gohier, alors consul à Amsterdam, en eut avis; il reconnut l'agate qu'il avait vue peu de temps avant la dissolution du Directoire, et il s'adressa à l'ambassadeur, M. de Sémonville, qui fit arrêter les voleurs. Charlier avait volé ses confrères eux-mêmes, et il avait enlevé en secret le vase d'onyx connu sous le nom de *coupe de Ptolémée*; il promit d'indiquer le lieu où il était, si on voulait lui promettre sa grâce et une récompense de vingt mille francs. Comme on ne voulut point lui accorder sa demande, il exigea huit mille francs et sa délivrance; mais le gouvernement ne crut pas devoir entrer dans aucun accommodement avec lui. Pour savoir la vérité, on enferma avec Charlier un *mouton*, c'est-à-dire, un de ces espions, qui feignent de prendre

intérêt au sort d'un camarade, et lui arrachent ainsi son secret. Ce moyen réussit, et Charlier avoua qu'il avait enterré la coupe dans le jardin de sa mère, situé aux environs de Rocroi, traça le plan du jardin, et désigna la place où l'on trouverait la coupe ; un agent de la police, accompagné de M. Mionnet, premier Employé du Cabinet des antiques, s'y rendirent, et après avoir creusé pendant cinq quarts-d'heure, on découvrit plusieurs baguettes de bois, horizontalement posées, sous lesquelles était l'objet de ces recherches, c'est-à-dire, le vase dit *de Ptolémée :* ce vase est rentré au Cabinet ; le grand camée a été renvoyé à Paris et réintégré dans sa place ; le pied d'or du vase *de Ptolémée*, celui de la coupe de l'abbé Suger, et le cadre d'or du grand camée ont été fondus.

Lorsque ce précieux monument fut rendu, il avait donc été privé de sa monture dont j'ai donné déjà la description (p. 74 et 80), et mon collègue et moi résolûmes d'en faire faire une autre. Il aurait été bien d'imiter l'ancienne, mais on n'en conservait pas de dessins; il fallut donc se borner à l'ajuster dans un cadre moderne dont les accessoires répondissent au sujet. M. Aug. Delafontaine, jeune élève de M. David, qui s'était déjà distingué dans la peinture avant de prendre l'état de fondeur qu'exerçait dignement son père, a donné le dessin et fut chargé de l'exécution ; c'est plutôt pour représenter ce nouveau cadre, que la pierre qui était déjà figurée en grand dans tant d'ouvrages, que je fis faire la gravure ci-jointe.

L'encadrement qui porte le camée est accompagné de deux pilastres ornés de trophées qui sortent en arabesques de la tête de deux victoires, et qui sont composés d'armes de Daces, de Marcomans, de Parthes, comme il y en a sur la colonne Trajane. Ces pilastres supportent une frise décorée de cornes d'abondance, de couronnes et, au milieu, de l'aigle romaine, posée sur un foudre. Le fronton qui couronne le tout a, dans son tympan, le buste de Rome, dans un médaillon entouré d'une couronne, et porté par des victoires. La base sur laquelle pose le cadre a pour embellissement la louve allaitant les jumeaux, entre des timons, des proues et des rostres de navires. Le socle est composé de griffons qui sont dorés, ainsi que tous les ornemens qui se détachent sur la teinte verdâtre du bronze.

Dès que cette gravure fut faite, je l'adressai à mon

ami, M. Boettiger, à Dresde, qui en donna aussitôt une description dans le curieux journal intitulé : *Londres et Paris* (1). Voici l'abrégé de son opinion :

Il désigne le sujet par ces seuls mots : *La famille de Tibère* ; il voit dans les figures assises sur un trône, au milieu du camée, l'empereur Tibère et sa mère Livie, et il y reconnaît *l'entrée triomphale de Germanicus dans la famille impériale.* L'homme en costume de guerrier est, selon ce savant archæologue, Germanicus revenant de l'Allemagne, et la femme qu'on voit à son côté est sa mère Antonia, prête à lui ôter le casque, témoignage d'intérêt qu'il refuse, parce qu'il reste encore beaucoup d'ennemis à combattre. La femme qui est derrière lui, appuyée sur un bouclier, doit être son épouse Agrippine, et l'enfant qui l'accompagne est Caligula son fils.

Dans les figures qui sont au côté opposé, derrière Livie, ce savant croit reconnaître Drusus, fils de Tibère, et Livie son épouse, sœur de Germanicus. Une petite figure assise au pied de Livie est l'Arménie, qui supplie qu'on vienne à son secours contre les dévastations des Parthes. Les figures que nous venons d'indiquer sont regardées par M. Boettiger comme formant une scène absolument séparée, ayant lieu dans le palais.

La scène sur la ligne supérieure lui paraît être l'Olympe, et la figure voilée qui en occupe le milieu est, selon lui, Quirinus ; opinion contraire à celle de beaucoup d'autres savans qui l'avaient prise pour Jupiter, ou Vénus Génitrix, tige de la famille Julia. Un homme monté sur Pégase est, dit-il, Auguste, à qui Enée présente un globe, symbole de la domination de la Terre. Vis-à-vis se trouve Jules-César, vêtu d'une cuirasse, prêt à accueillir son fils adoptif.

Le groupe qu'on voit sous le trône, au rang inférieur, n'est pas expliqué en détail. M. Boettiger y reconnaît des peuples subjugués qui se courbent servilement dans la poussière.

(1) *London und Paris*, 1807. *Achtes Stück*, pag. 297.

FIN.

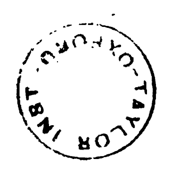
La réimpression de cette partie de la Correspondance de Peiresc, qui avait été jusqu'alors disséminée dans les *Annales encyclopédiques*, n'était pas encore achevée, lorsque la mort est venue frapper M. Fauris de Saint-Vincens. On a cru ne pouvoir pas mieux terminer ce recueil, dernier service rendu aux lettres par M. de St.-Vincens, qu'en y ajoutant l'article nécrologique que l'un de ses savans confrères, son compatriote, a fait insérer dans le *Moniteur du* 29 *novembre* 1819 : cet article donne, malgré sa brièveté, une idée juste et assez complète de la personne et des travaux de l'Académicien, que les amis d'une saine érudition regretteront long-temps.

---

Mr. Fauris de Saint-Vincens, président à la Cour royale d'Aix, ancien président au Parlement de la même ville, ex-membre du Corps-législatif et de la chambre des Députés, Académicien libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut royal, officier de la Légion-d'honneur, est mort à Aix, sa ville natale, le 15 de ce mois, âgé d'environ soixante-dix ans. La perte de ce respectable magistrat sera vivement sentie par les amis des lettres, ainsi que par les personnes qui ont eu l'avantage de le connaître d'une manière particulière.

M. de Saint-Vincens était un descendant de Ma-

*



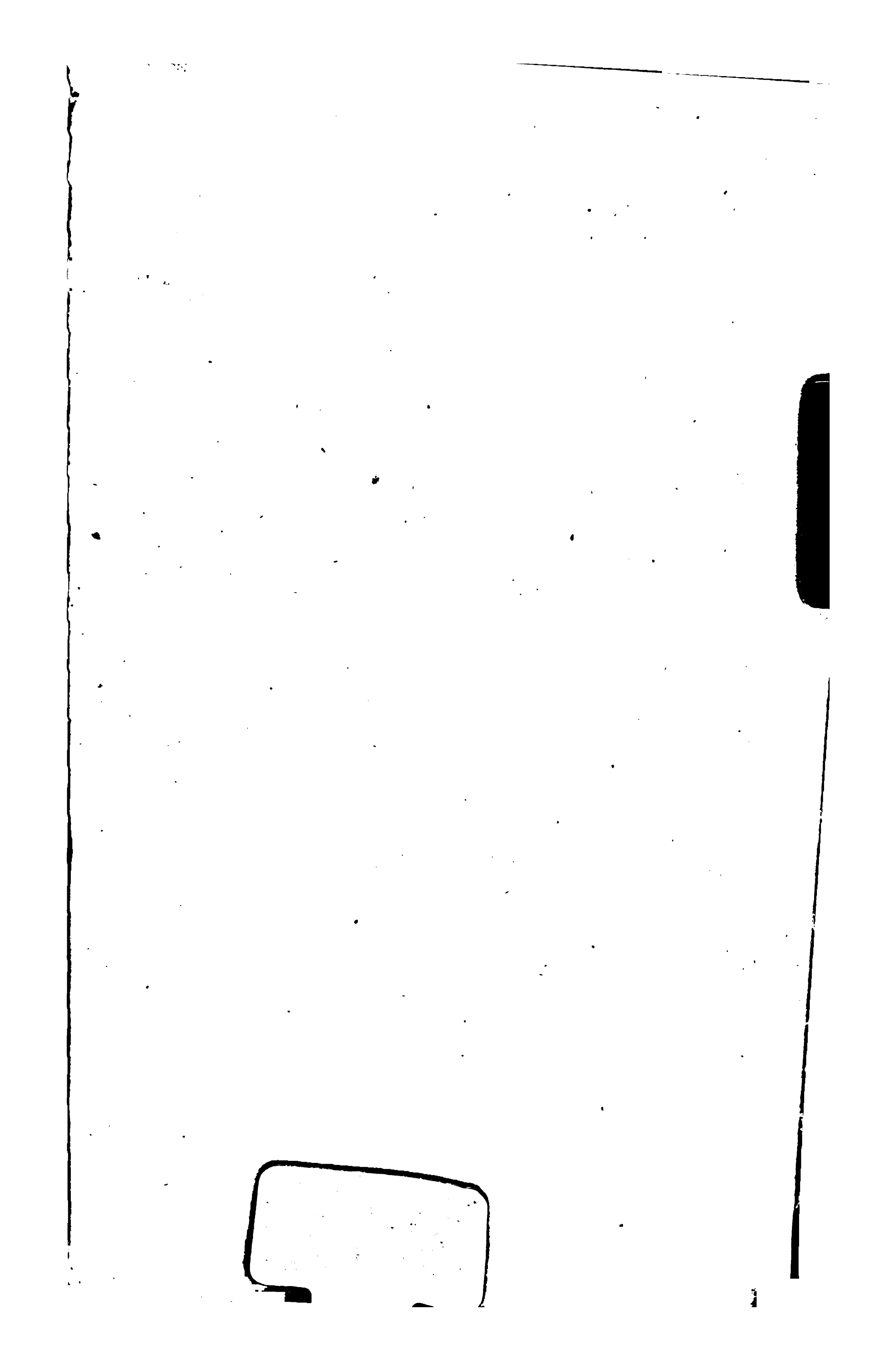
la vie de son père, où il en fait un portrait aussi fidèle qu'intéressant. Nous lui devons aussi des dessins de plusieurs monumens de l'antiquité et du moyen âge, qui pour la plupart n'existent plus, et qu'il a le mérite d'avoir sauvés de l'oubli.

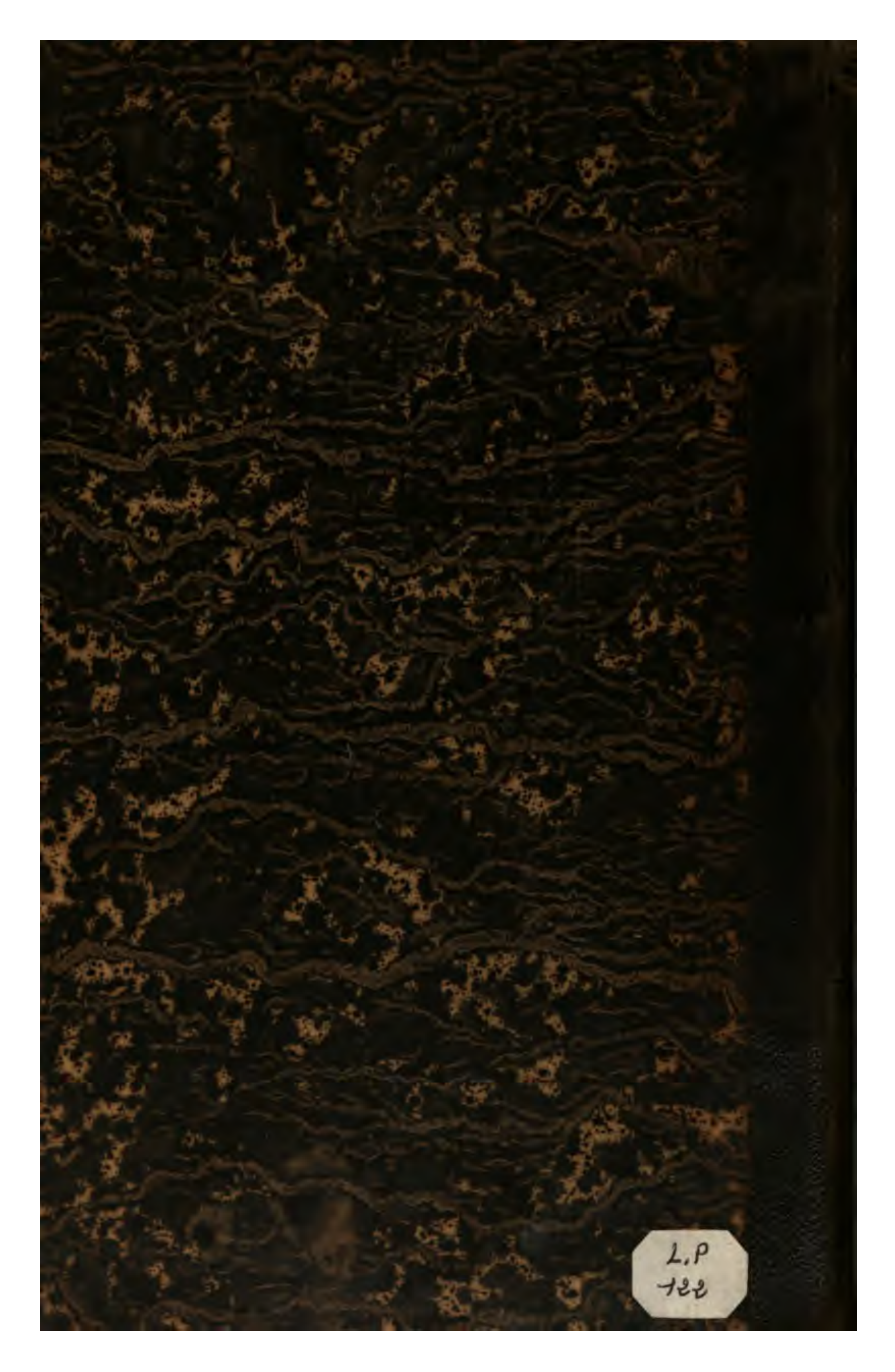
Parmi les richesses de sa bibliothèque se trouvent plusieurs manuscrits de Peiresc, ainsi que des lettres adressées à cet illustre antiquaire, par divers personnages célèbres de son temps. M. de Saint-Vincens avait entrepris la publication de plusieurs pièces choisies de ce recueil. Un volume de ces extraits est en ce moment sous presse.

Aux lumières d'un savant et aux précieuses qualités d'un homme de bien, ce vertueux magistrat joignait les dons de l'esprit qui font le charme des sociétés polies. Savant aimable, on le trouvait toujours prêt à répandre dans ses conversations le sel attique dont l'étude des anciens lui avait ouvert les sources. Deux sortes de mérite, qui souvent se contrarient réciproquement, brillaient en lui, les saillies de l'esprit et la modestie.

Nous regrettons de ne pouvoir acquitter envers sa mémoire un plus juste tribut d'éloges. Un autre écrivain remplira plus dignement ce devoir. Ce premier hommage est celui de l'estime et de l'attachement.

ÉMÉRIC-DAVID.




L.P
122